

RAPPORT DE L'ENQUÊTEUR INDÉPENDANT

COMMISSION DE CONTRÔLE ET D'INTÉGRITÉ DE LA FÉDÉRATION INTERNATIONALE D'HALTEROPHILIE

4 juin 2020 Richard H. McLaren



Chapitre 1:

Résumé analytique de ce rapport

- 1. Le leadership autoritaire autocratique du Dr Aján au sein de la Fédération internationale d'haltérophilie a entraîné une supervision dysfonctionnelle et inefficace de l'organisation par le Conseil exécutif, qui avait une compréhension mal informée de l'organisation. Cet objectif a été atteint grâce à divers mécanismes de contrôle. En conséquence, le Dr Aján a empêché quiconque autre que lui-même de comprendre les affaires générales de l'IWF.
- 2. Le mécanisme de contrôle fondamental utilisé par le Dr Aján était la tyrannie de l'argent. Argent collecté, espèces retirées et espèces non comptabilisées, dont le Dr Aján était le seul collecteur. Les principales sources de cet argent étaient les amendes pour dopage payées personnellement au président et les retraits en espèces de sommes importantes sur les comptes de l'IWF, généralement retirés avant les grandes compétitions ou les congrès de l'IWF. Il est absolument impossible de déterminer quelle part de l'argent collecté ou retiré a été utilisée pour des dépenses légitimes. L'équipe d'enquête indépendante McLaren a déterminé que 10,4 millions de dollars US n'étaient pas comptabilisés.
- 3. L'haltérophilie a une histoire d'utilisation de médicaments améliorant la performance. Plus de 600 « pousseurs » au cours de la dernière décennie se sont révélés positifs. Alors que le Dr Aján a interféré de manière inadmissible avec la Commission antidopage de l'IWF, le vrai problème est la culture du dopage qui existe dans le sport. L'enquête a révélé 40 résultats d'analyse anormaux positifs cachés dans les dossiers de l'IWF. Cela comprend les médaillés d'or et d'argent qui n'ont pas fait traiter leurs échantillons. Ces informations ont été transmises à l'AMA pour complément d'enquête.
- 4. **HUNADO** (*Organisation nationale antidopage de Hongrie*) n'est pas la cause de la manipulation d'échantillons de dopage ou de résultats cachés. Il a fonctionné conformément aux normes de l'**AMA** (*Agence Mondiale Anti-dopage*). L'enquête a révélé que les procédures suivies par Barbara Kallo, responsable du contrôle du dopage, étaient correctes et conformes au Code de l'AMA. La source des problèmes antidopage qui ont tourmenté l'IWF et le sport de l'haltérophilie se trouvent ailleurs. HU-NADO et ses **DCO** (*Agent de contrôle du dopage*) ne sont pas la cause des résultats positifs des tests ou de la prétendue influence sur les haltérophiles à tester.
- 5. Les dossiers financiers sont un fouillis de chiffres incomplets et inexacts déformés par une incapacité à enregistrer avec précision les dépenses et les revenus en espèces et à divulguer les comptes bancaires cachés du Dr Aján.
- 6. Les deux derniers congrès électoraux ont été dominés par l'achat de voix pour les postes de président et de haut niveau du Conseil exécutif, malgré la surveillance. De telles actions sont une violation fondamentale des règlements du sport sur les procédures disciplinaires et éthiques. Ce rapport expliquera ces principales constatations.



1.1 Introduction

Le 5 janvier 2020, la chaîne de télévision allemande ARD a diffusé l'émission « Der Herr de Heber » (Le Seigneur des haltérophiles), un film documentaire de Hajo Seppelt, Nick Butler et Gritt Hartmann (le « documentaire ARD »). Le documentaire affirmait que la direction de la Fédération internationale d'haltérophilie (« IWF »), dont le président Tamás Aján (« Dr. Aján »), avait participé ou avait connaissance de nombreuses irrégularités survenues au sein de l'IWF. Les allégations liées à la corruption, à des irrégularités financières, à des investissements immobiliers, à des tests de contrôle du dopage et à la manipulation d'échantillons combinés à des irrégularités de paiement d'amendes de dopage. Il y a également eu des suggestions de favoritisme et de sape délibérée de certaines fédérations membres par le copinage et le népotisme.

Ce chapitre contient un résumé des principaux résultats de l'enquête menée par l'équipe d'enquête indépendante McLaren (« MIIT ») sous la direction et, par l'enquêteur indépendant (« II ») nommé par le conseil d'administration de l'IWF (« EB ») et le président par intérim, par l'intermédiaire de la Commission de surveillance et d'intégrité (« Commission O&I »). Le contexte et les conclusions détaillées de l'enquête figurent dans les chapitres suivants du présent rapport.

Ce résumé décrit la formation du II et définit le mandat et un bref résumé de la méthodologie d'enquête utilisée. L'équilibre du résumé expose les principales conclusions de l'enquête du MIIT concernant les allégations et les recommandations de réforme.

1.2 Contexte de l'IWF

L'IWF est l'organe directeur international du sport de l'haltérophilie, reconnu par le Comité International Olympique (« CIO »). Il a eu une histoire riche et importante dans les sports internationaux. Elle est l'une des plus anciennes fédérations sportives, fondée en 1905 et régissant l'un des sports fondateurs des Jeux Olympiques modernes, à partir de 1896. L'IWF est composée de 192 fédérations nationales affiliées dans le monde, réparties sur cinq continents.

1.3 Création et mandat de l'enquête indépendante sur les irrégularités de l'IWF

Le 22 janvier 2020, le CE a annoncé la formation d'une commission O&I pour superviser une enquête sur les allégations découlant du documentaire ARD. Les responsabilités de la Commission O&I sont énoncées dans le mandat de la même date et tel que révisé par la suite à la mi-mars 2020. Le CE a simultanément suspendu les pouvoirs du président de l'IWF d'alors, le Dr Aján, pour une période de 90 jours et nommé Ursula Garza Papandrea au poste de présidente par intérim de l'IWF, avec la responsabilité directe de la supervision de l'enquête. Le mandat du président par intérim comprenait, mais sans s'y limiter, les responsabilités suivantes :

- 1.1.8. Conformément à la Constitution 7.1 de l'IWF, le président par intérim de l'IWF supervise le secrétariat de l'IWF.
- 1.1.11. Règlement intérieur de l'IWF à 4.2 (8), le président par intérim de l'IWF proposera les dates et le lieu de tout congrès de l'IWF au Conseil exécutif de l'IWF.



- 1.1.12. Règlement intérieur de l'IWF à 4.2 (9), le Conseil exécutif surveillera les opérations financières de l'IWF et conseillera le président par intérim sur les questions financières.
- 1.1.13. Règlement intérieur de l'IWF au 4.2.1.1, les points 1, 2, 3, 5, 7, 8, 9, 10, 12 sont entièrement délégués au président par intérim de l'IWF.
- 1.1.20. Statut IWF au 7, point 1, le Secrétariat de l'IWF (bureau administratif) est sous la responsabilité du président par intérim de l'IWF.
- 1.1.23. Statut IWF au 11, point 4, le président par intérim de l'IWF gère et supervise les activités de l'IWF et du Secrétariat qui gère les activités financières et tient les comptes de l'IWF.
- 1.1.24. Règlement IWF au 11, point 5.3, le président par intérim de l'IWF peut autoriser des montants de dépenses décrits.
- 1.1.25. Pour éviter toute ambiguïté, le président par intérim de l'IWF sera considéré comme le président du conseil d'administration de l'IWF pendant toute la durée de son mandat et aura le pouvoir de convoquer une réunion dudit organe.
- 1.1.26. Le président par intérim de l'IWF est tenu d'agir de manière transparente avec le conseil d'administration de l'IWF, qui a le droit de demander à tout moment des rapports au président par intérim de l'IWF.

Le 31 janvier 2020, le CE a annoncé la nomination du professeur Richard H. McLaren, O.C., professeur de droit à l'Université Western, Canada; PDG de McLaren Global Sport Solutions Inc.; conseiller juridique de McKenzie Lake Lawyers, LLP et arbitre de longue date du Tribunal arbitral du sport (« TAS »), en qualité d'enquêteur indépendant (« II ») pour mener et présider l'enquête de la **Commission O&I** sur les allégations portées contre l'IWF et le Dr Aján dans le documentaire ARD.

À cette fin, le paragraphe 1.1.1 du mandat de la Commission O&I stipule que : Pour veiller à ce que l'IWF remplisse ses obligations d'enquête en vertu de l'article 20.3.10 du Code mondial antidopage et son engagement à coopérer avec l'AMA, à nommer un enquêteur réputé et hautement qualifié pour mener une enquête complète et sans entraves sur tous les cas de dopage, conformité, déontologie et autres questions disciplinaires découlant du documentaire ARD et de toute autre inconduite connexe constatée au cours de l'enquête, ainsi que de tout autre sujet de préoccupation relation avec la gouvernance de l'IWF ou les questions éthiques au sein de l'IWF et/ou autrement dans le sport de l'haltérophilie qui sont identifiées au cours de l'enquête (ensemble, les questions), afin :

- (a) d'établir tous les faits pertinents en rapport avec les questions ;
- (b) pour déterminer si une personne ou un membre ou autre organisme soumis à la juridiction de l'IWF a un cas pour répondre de la violation de ses obligations envers l'IWF en ce qui concerne l'une des questions, que ce soit par contrat, en vertu de l'IWF règles et règlements, ou autrement, y compris mais sans s'y limiter :
 - (1) déterminer si les règles antidopage et les règles disciplinaires de l'IWF, ainsi que toutes les dispositions applicables du Code mondial antidopage, ont été correctement appliquées, conduisant à un jugement approprié et aux conséquences ultérieures, ou alternativement si des



violations des règles antidopage ont été dissimulé ou manipulé d'une autre manière (par l'IWF et/ou d'autres) ;

- (2) déterminer s'il y a eu violation du code d'éthique de l'IWF et / ou d'autres règles de conduite;
- (3) déterminer si les irrégularités financières alléguées sont une faute professionnelle.
- (4) Déterminer s'il y a eu à tout moment, par quelque personne que ce soit, un arrangement, une collusion ou toute autre pression sur une agence antidopage, en accordant une attention particulière à HUNADO, pour manipuler les tests de tout athlète ou nation.
- (5) Déterminer et identifier toute l'étendue du modus operandi trouvé en ce qui concerne la manipulation du dopage et ceux impliqués dans une telle activité.
- (6) Identifier s'il existe d'autres éléments de preuve ou informations concernant le président Tamas Aján et / ou ceux qui agissent avec lui, en ce qui concerne les allégations soulevées par la chaîne de télévision ARD ou toute autre forme d'activité inappropriée.
- (7) Informer l'IWF si une personne, un membre ou un autre organisme a un cas pour répondre d'une violation de ses obligations envers l'IWF.

Le Dr Aján, sous la pression du CE, a **démissionné** à certaines conditions de son poste le **15 avril 2020**. Le président par intérim a pris certaines mesures pour mettre fin à l'emploi de divers membres du Secrétariat de l'IWF et de déplacer les bureaux de la fédération de leur siège actuel de Budapest, Hongrie à **Lausanne**, **Suisse**.

Travaillant indépendamment en tant que II, le professeur Richard McLaren était soutenu par une équipe multidisciplinaire ayant une expérience avérée dans les enquêtes complexes, les violations de dopage, les entretiens avec des témoins, l'analyse médico-légale, les enquêtes financières, l'antidopage et la réglementation et les processus de laboratoire. L'équipe II était composée de l'enquêteur en chef, Martin Dubbey et de membres de son personnel de Harod Associates, notamment Alex Miller, Howard Leather et Greg Kitsell, l'avocate Diana Tesic, et enquêteur judiciaire Steven Berryman.

Le professeur McLaren possède une *expérience significative* dans le monde du droit international du sport. Il était notamment membre de la Commission indépendante de trois personnes de l'AMA, dirigée par le président fondateur de l'AMA, Richard W. Pound, QC, qui a dénoncé le dopage répandu dans l'athlétisme russe et la corruption à l'Association internationale des fédérations d'athlétisme (« IAAF »), comme c'était alors connu. À la suite de cette mission, il a été nommé par l'AMA en tant que personne indépendante (« IP ») pour enquêter sur les allégations de manipulation du dopage parrainée par l'État pendant les Jeux de Sotchi et plus généralement dans le sport russe. Martin Dubbey était l'enquêteur en chef dans le domaine de la propriété intellectuelle et a occupé les mêmes fonctions dans le cadre du travail de l'IWF. Le professeur McLaren possède une vaste expérience dans de nombreuses autres enquêtes internationales liées au dopage et à la corruption dans le sport olympique et professionnel.

Tout au long de son mandat, le « II » a personnellement examiné toutes les preuves recueillies par le MIIT.

Ce rapport a été préparé à partir des travaux collectifs du MIIT. Le processus d'enquête est décrit et les nombreux aspects importants qui ont été étudiés et analysés fournissent en fin de compte les preuves et le contexte des conclusions de fait.



1.4 Résumé du processus de collecte des preuves

Le professeur McLaren a été nommé pour diriger cette enquête afin d'assurer un examen impartial et indépendant des éléments de preuve à partir desquels ce rapport a été rédigé. L'objectif était de faire en sorte que toutes les parties prenantes puissent avoir confiance dans le compte rendu d'une évaluation indépendante minutieuse, approfondie et équilibrée des faits établis.

Le professeur McLaren et son équipe d'enquêteurs ont obtenu une totale autonomie sur la façon de mener l'enquête, quelles allégations pourraient ou devraient être vérifiées, et les pistes à suivre. Le mandat ne se limitait pas aux allégations décrites dans le documentaire ARD. Il a également accordé au MIIT le droit de s'approcher et de fournir aux autorités les informations pertinentes découvertes au cours de l'enquête.

La première phase de l'enquête a consisté à recenser les éléments décrits dans les allégations de l'ARD. Le MIIT a créé son cadre d'enquête global en se fondant à la fois sur les allégations de l'ARD et sur ses propres lignes d'enquête. Le cadre comprenait un visite inopinée du site des bureaux de l'IWF à Budapest, entretiens avec des *témoins clés*, collecte de preuves et divers protocoles de traitement. Le cadre était un document évolutif et a été mis à jour au fur et à mesure que de nouveaux champs d'enquête ont été ajoutés à l'enquête.

Le MIIT a collecté, développé et examiné des milliers de documents, courriels, dossiers de laboratoire, rapports officiels des agents de contrôle du dopage (« DCO »), déclarations de témoins, enregistrements, photographies, analyse cybernétique et médico-légale des disques durs et analyse médico-légale financière des opérations bancaires et les registres comptables.

Le II a produit deux rapports intérimaires à la Commission O&I et au CE. À la suite d'une demande de prolongation, rendue nécessaire par les retards dus à la pandémie de COVID-19, le délai imparti au II pour produire ce rapport a été porté à **135 jours**.

Ce rapport contient des informations et des preuves que l'II considère comme fiables et solidement établies. Ce qui est indiqué dans ce rapport est soutenu par un énorme volume de documents examinés au cours de l'enquête, ainsi que par plus de 50 entretiens avec des témoins de ceux qui se sont volontairement manifestés et ont parlé avec les enquêteurs du MIIT.

1.5 Témoins

Le MIIT a mené des entretiens avec des personnes qui possédaient des connaissances ou des preuves de première main pertinentes pour l'enquête. Un certain nombre de ces personnes sont des témoins confidentiels. Alors que la pandémie mondiale COVID-19 a interrompu le mouvement et compliqué le processus d'interview du MIIT, il est rapidement devenu évident que certains membres du CE et les présidents des fédérations membres rendaient plus frustrants la collecte de preuves que la pandémie mondiale en cours. Ils ont agi en contradiction avec le mandat, qui exigeait une pleine coopération. Le mandat était également explicite sur la participation et la coopération du CE au MIIT :

« 2.2.2. Chacun des membres du Conseil exécutif de l'IWF fournira la même coopération à l'enquêteur.



2.2.3 Tout manquement à fournir la coopération énoncée ci-dessus à l'enquêteur et/ou toute tentative d'entraver ou de retarder le travail de l'enquêteur, y compris (sans s'y limiter), toute tentative de dissimuler des informations potentiellement pertinentes, d'interférer avec des témoins ou de falsifier ou détruire des informations potentiellement pertinentes, sera considéré comme une violation grave des obligations envers l'IWF. [...] »

Malgré la coopération requise, seuls deux des cinq vice-présidents, à l'exception du président par intérim, se sont manifestés. Deux des huit membres élus du Congrès de l'EB et un seul des cinq présidents des fédérations continentales se sont manifestés, un a refusé à l'approche.

Plus surprenant encore, parmi les 20 présidents et/ou secrétaires généraux de fédérations membres contactés par le MIIT, seuls quatre ont répondu et finalement un seul a fourni des informations d'une valeur significative à l'enquête. Certains Membres ont activement tenté de tromper et de frustrer le processus d'enquête. Par exemple, un membre senior de l'EB a déclaré qu'il n'était pas en mesure de parler au MIIT parce qu'il n'avait pas de service téléphonique. Lorsqu'il lui a été signalé que ce manque de coopération serait noté dans le rapport, il a produit un document écrit et l'a fourni au MIIT une semaine avant la publication de ce rapport.

L'envie pour les Membres et les parties prenantes de l'IWF de se manifester était pratiquement inexistante. Un seul athlète actuel s'est entretenu avec les enquêteurs du MIIT. La hotline confidentielle de dénonciation établie au début de l'enquête a apporté des réponses limitées. Quelques jours seulement avant la publication de ce rapport, des informations sur la corruption à tous les niveaux de l'IWF ont été envoyées via la hotline. Certains de ces documents ont contribué au présent rapport et d'autres questions seront renvoyées à l'AMA et à l'Agence internationale de contrôle (« ITA »).

Le MIIT reconnaît qu'il y a des forces à l'œuvre qui ont empêché certains de fournir des preuves. Cependant, la participation ne reflète pas la passion et le désir de changement que nous avons entendus de la part de certains qui se sont manifestés. Il y avait un nombre surprenant de personnes, y compris des membres d'EB, qui ont refusé de nous parler.

1.6 Visite de l'équipe d'enquête indépendante McLaren aux bureaux de l'IWF

L'équipe d'enquête a visité les bureaux de l'IWF à Budapest, en Hongrie, du 3 au 6 mars 2020. La visite *n'a pas été annoncée* à la fois au secrétariat de l'IWF et au Dr Aján. Les enquêteurs du MIIT, lors de leur visite dans les bureaux de l'IWF, ont rencontré une organisation avec l'héritage d'un homme contrôlant toutes les fonctions vitales de l'organisation et de son secrétariat, à qui une fidélité totale était attendue. Les personnes qui composent le Secrétariat ont fait les offres du président et ont répondu à tous ses caprices et contrôlées par lui par crainte de représailles. L'impression du MIIT est que le Secrétariat a bien travaillé ensemble et se soutiennent mutuellement dans leurs diverses fonctions. La présidente par intérim de l'IWF, **Ursula Garza Papandrea**, *était présente* et a accompagné le MIIT dans les bureaux de l'IWF.

Ce qui est rapidement devenu évident à la suite de l'arrivée sur place, c'est que le Dr Aján est resté très maître du bureau et du Secrétariat, malgré la motion de l'EB suspendant ses responsabilités pendant la durée de l'enquête. Près de 45 jours après la suspension des fonctions du Dr Aján, il pour-



suivait ses activités comme d'habitude, dirigeait le bureau, organisait une réunion du CE et rencontrait le conseiller financier de l'IWF et les vérificateurs externes, KPMG.

Le Dr Aján a effectivement empêché la présidente par intérim de remplir son poste, qui lui avait été accordé par le mandat, qui l'autorisait à gérer et à superviser les activités de l'IWF et du Secrétariat. Elle n'avait même pas de clé du bureau du Secrétariat jusqu'à la veille de la visite. Malgré des assurances à l'effet contraire, le Dr Aján n'a pas fourni son pouvoir de signature sur le compte du Bureau du Procureur hongrois comme nécessaire au bon fonctionnement de l'organisation. En outre, il n'a pas divulgué les comptes bancaires au président par intérim et au MIIT. La plus grande surprise du Secrétariat et du Dr Aján a peut-être été l'instruction donnée par le président par intérim de permettre le téléchargement des serveurs de l'IWF.

Le MIIT tient à remercier l'ancienne conseillère juridique de l'IWF, Eva Nyirfa, la conseillère juridique actuelle, Lilla Sagi et l'assistante administrative pour le dopage, Reka Foldesi, pour leur aide et leur intégrité tout au long de l'enquête.

1.7 Résultats globaux de l'enquête indépendante

Le MIIT avait le mandat de suivre sans entrave les informations là où elles auraient pu conduire. Tout au long de l'enquête, le MIIT a entendu de nombreuses rumeurs et allégations qui n'ont pu être étayées. La majorité des rumeurs concernaient des pratiques de dopage et des dissimulations qui se produisaient dans l'haltérophilie dès les années 1980. La perception de tous ceux avec qui le MIIT a parlé était que le sport était historiquement embourbé dans des problèmes de dopage illicite et de faute financière.

Par conséquent, il a été décidé au début de l'enquête que l'accent serait mis sur la **période entre 2009 et 2019**. Cette décision a été prise pour les raisons suivantes :

- Premièrement, l'événement déclencheur, qui a entraîné les réformes financières de l'IWF au cours de la dernière décennie, s'est produit en 2009.
- Deuxièmement, alors que l'enquête a mis au jour des preuves de pratiques de dopage et de leurs dissimulations ultérieures dans les années 1990 et au début des années 2000, note le II, qu'une ligne doit être tracée pour délimiter où le passé de l'IWF ne peut plus avoir de prise sur l'avenir.

J'espère que ce rapport servira de démarcation. L'haltérophilie doit faire face à son passé et aller de l'avant, en laissant quelles que soient les rumeurs, les allégations, les faits et les preuves du passé.

Enfin, une nouvelle ère de responsabilisation et de gestion du contrôle du dopage a déjà commencé à s'installer au sein de l'IWF à la suite des recommandations de la *Clean Sport Commission* en 2018.

En 2019, l'intégralité du programme de contrôle antidopage de l'IWF a été externalisée à l'ITA (agence de contrôles internationale). Plus récemment, l'arbitrage des affaires de première instance à la suite d'une violation présumée des règles antidopage (« VRAD ») a maintenant été délégué au *Tribunal arbitral* du sport anti-Division du dopage. Ces changements témoignent d'un sport disposé à aller de l'avant, se libérant de ses conflits d'intérêts et introduire des processus transparents et fiables.



Les recommandations suivantes servent à renforcer l'élan qui a déjà commencé à réformer une organisation dont la réputation a été gravement et négativement affectée par les actions d'une seule personne.

Au fur et à mesure que l'enquête progressait, le MIIT a pris connaissance d'activités qui démontraient un éventuel comportement criminel, **des millions en espèces** n'ayant pas été comptabilisés et non-inscrits dans les livres de l'IWF. Le MIIT a cependant fait rapport séparément, sur une base strictement confidentielle, à la Commission O&I sur ces questions. Un autre rapport pourrait suivre en temps voulu. Un rapport des conclusions concernant les contrôles antidopage sera déposé auprès de l'AMA et de l'ITA, le cas échéant.

Le documentaire ARD a présenté des allégations spécifiques concernant les tests des Championnats du monde d'haltérophilie 2019 organisés en Thaïlande. Depuis 2019, l'IWF a externalisé son programme de contrôle antidopage à l'ITA de Lausanne, en Suisse. C'est l'ITA qui a préparé le plan de distribution des tests et a agi en tant qu'autorité de test pour l'événement. Au début de l'enquête, le MIIT a conclu avec Ben Cohen, le directeur de l'ITA, qu'il entreprendrait l'enquête sur cet événement, étant donné que l'IWF n'avait aucun contrôle administratif sur son programme de contrôle antidopage pendant l'événement. L'ITA a également convenu d'enquêter sur les questions relatives aux allégations d'échange d'échantillons d'athlètes moldaves, comme mentionné dans le documentaire ARD. M. Cohen a fourni une mise à jour du II le 2 juin 2020 et a indiqué que leur enquête était incomplète et toujours en cours.

Le MIIT a identifié certains événements suspects supplémentaires et a recommandé un suivi et une enquête supplémentaires de la part de l'IWF.

Il y avait un manque total de contrôle sur les finances de l'organisation, ce qui a permis la fuite sans effort possible des capitaux des comptes bancaires de l'IWF à des fins non autorisées. Les freins et contrepoids sont insuffisants et ceux qui existent n'ont pas été appliqués.

L'IWF est une organisation qui a besoin de *réanimation* et de *restauration* fondamentale. Il est organisé depuis près de 45 ans par la main de fer du Dr Aján, l'un des plus anciens présidents de fédérations sportives. Le fait pour l'organisation de ne pas donner suite aux recommandations de l'II risque de causer un préjudice irréparable à une organisation confrontée à des problèmes constitutionnels, de gouvernance et d'adhésion en raison de son règne. Des progrès considérables ont déjà été accomplis dans la restauration de la mauvaise image de dopage de l'IWF. Bien que l'étape importante de séparation de l'administration antidopage de l'organisation ait eu lieu, ce sera probablement la moindre des réalités inconfortables auxquelles l'IWF devra faire face.

Le contrôle exercé par le Dr Aján était absolu et infâme. Au niveau macro, il a manipulé le Conseil Exécutif, les fédérations membres et le personnel pour abandonner l'autorité qu'ils peuvent avoir pu exercer dans leurs rôles respectifs. L'acceptation tacite ou l'aveuglement volontaire des méthodes de contrôle du Dr Aján a révélé des échecs de gouvernance systémique aux plus hauts niveaux de l'IWF. Ceux qui l'ont défié ont été punis ou intimidés. Toute conduite au plus haut niveau d'une fédération qui permet, à la règle par la peur, la tromperie et la corruption, de satisfaire ses désirs personnels, se fait au détriment des principales parties prenantes du sport : les athlètes.



1.8 Recommandations

Ces recommandations découlent du travail du MIIT et sont liées au travail que nous avons entrepris. Ils sont divisés en deux catégories : action immédiate à la publication du rapport et recommandations générales.

A. ACTION IMMÉDIATE

- 1. Mener une vérification judiciaire indépendante à grande échelle des dix derniers exercices financiers, y compris les informations découvertes dans cette enquête et avec un accès complet à tous les comptes. À cet égard, un examen immédiat des livres et registres conservés dans deux armoires « sûres » du bureau de Budapest a été découvert il y a 2 semaines.
- 2. Modifier la méthode de vote lors du prochain Congrès électoral et assurer une surveillance efficace du processus.
- 3. Modifiez tous les mots de passe de messagerie utilisés par tout le monde dans IWF.
- 4. N'autorisez aucun paiement en espèces d'amendes ou de sommes antidopage supérieures à 500 USD.
- 5. Tout paiement obligatoire payé ou reçu en espèces doit être accompagné d'un reçu séquentiel numéroté et signé par le destinataire. Le ticket de caisse doit être enregistré pour créer une piste d'audit. Deux personnes doivent assister à la réception, au mouvement et à la mise en banque des fonds en espèces.
- 6. Tout l'argent reçu doit être immédiatement déposé dans le compte bancaire désigné avec seulement un petit fond de caisse maintenu au bureau pour les dépenses accessoires.
- 7. La fermeture de tous les comptes bancaires dans les banques de Budapest.
- 8. Des signatures conjointes doivent être mises en place et respectées sur tous les comptes bancaires à ouvrir ou à utiliser.
- 9. Embaucher un comptable financier à plein temps relevant d'un poste de secrétaire-trésorier général revitalisé.
- 10. Examiner et réformer les pouvoirs financiers du président.
- 11. Mettre en oeuvre un logiciel de comptabilité électronique professionnel.
- 12. Reprise et poursuite de l'exploitation de la hotline indépendante des lanceurs d'alerte mise en place par le MIIT.

RECOMMANDATIONS GLOBALES

I. Réforme constitutionnelle

- 1. Reformuler la Constitution de l'IWF pour réduire le nombre de membres du Conseil exécutif (« EB ») et en faire l'organe législatif central, au lieu du Congrès, et adopter des statuts sur la base de ces recommandations.
- 2. Le Congrès examine toutes les actions de l'EB mais n'a que des pouvoirs législatifs en matière de finances et d'antidopage. Tous les autres pouvoirs législatifs à EB.
- 3. Une moitié seulement du CE est élue à chaque congrès électoral, ce qui nécessite un congrès électoral tous les deux ans. Servir un maximum de 2 mandats.



- 4. Les membres du CE doivent être suspendus de leur poste au sein du CE si leur fédération nationale est sanctionnée pour violation du dopage.
- 5. Faire connaître la Constitution et les statuts réformés de l'IWF une fois que les recommandations initiales ont été mises en oeuvre pour rétablir la confiance dans la nouvelle gestion et son administration.
- 6. Représentation proportionnelle sur le CA, se rapprochant de la répartition par sexe du sport.
- 7. Réformer la constitution pour réserver un siège au CE à un athlète actuellement actif.
- 8. Prévoir un responsable de l'intégrité doté d'un budget suffisant pour superviser les opérations de l'IWF.
- 9. Comptes et soldes à mettre à jour trimestriellement à l'EB.
- 10. Inclure dans la Constitution un poste de directeur général et définir le rôle et les responsabilités.

II. Réforme électorale

- 1. Examiner un vote pour chaque pays votant, en vue de l'utilisation d'un système de vote pondéré.
- 2. Le responsable de l'intégrité doit disposer d'un budget suffisant pour avoir un contrôle efficace des élections lors des congrès électoraux. Établir des protocoles de surveillance indépendants en ce qui concerne la surveillance et le contrôle des élections.
- 3. Les élections seront contrôlées par des scrutateurs indépendants sélectionnés par le responsable de l'intégrité.
- 4. Mettre en place un comité chargé de traiter les candidatures à l'élection de tous les viceprésidents et postes supérieurs de l'IWF. Les candidats doivent déclarer leurs intérêts commerciaux et immobiliers et comment ils sont financés. L'aptitude de chaque candidat à être un candidat électoral doit être examinée par le responsable de l'intégrité. Le comité doit obtenir un rapport personnel confidentiel de l'agent d'intégrité avant qu'un candidat puisse être nommé par le comité pour les postes électoraux déclarés.
- 5. Tous les membres élus du CE pour la première fois doivent suivre un programme de formation pédagogique et une orientation de l'IWF et assister à un programme de formation des administrateurs organisé et développé pour l'IWF. L'objet de la formation est de démontrer la division entre un directeur en tant que décideur politique et la gestion de l'opération, qui est fonction du personnel rémunéré à temps plein.
- 6. Établir et mettre en oeuvre des modules de formation annuels sur les questions de corruption, et de conflit d'intérêts.

III. Réforme financière

- 1. Réformer la Constitution pour exiger une surveillance financière du secrétaire général trésorier. Secrétaire-trésorier général responsable de l'élaboration et de l'utilisation du budget pour les grands concours.
- 2. Dans la mesure du possible, le secrétaire-trésorier général devrait être hébergé avec le secrétariat qui est responsable de l'administration des finances.
- 3. Les responsabilités financières devraient être retirées au président et confiées au directeur général de l'organisation.



- 4. Mettre en place un comité de gestion des investissements pour superviser les investissements avec le pouvoir d'embaucher, d'examiner et de licencier les gestionnaires financiers. Rapport annuel au secrétaire-trésorier général et au CE.
- 5. Mettre en place un comité d'audit interne relevant du directeur général pour mener un audit interne avant l'audit externe.
- 6. Tous les nouveaux contrats de parrainage et de diffusion doivent être analysés et approuvés par le CE avant d'être mis en oeuvre ou renouvelés.
- 7. Paiements aux membres EB et autres percevant des indemnités de présence par virement bancaire et le total pour chaque individu publié sur le site Web de l'IWF chaque année.

IV. Réforme de la gouvernance

- 8. Limite du mandat à deux périodes quadriennales pour tous les postes (voir point 3 de la réforme constitutionnelle). Tenez compte des limites d'âge pour tous les membres du CE.
- 9. L'agent d'intégrité doit procéder à une vérification diligente de tous les membres du CE pour s'assurer qu'ils répondent aux critères de qualification établis. Enquêter et passer en revue les antécédents de ceux qui se présentent aux élections aux postes de direction de niveau supérieur.
- 10. Examiner et réviser le code d'éthique, Code disciplinaire, et la politique sur les conflits d'intérêts doit être plus complète et superviser le respect de celle-ci par le directeur général et l'agent d'intégrité.
- 11. Mettre en place un agent d'intégrité ayant le pouvoir d'enquêter sur les violations du code disciplinaire et recommander la sanction appropriée.
- 12. Mettre en place un organe de décision externe indépendant pour entendre les différends concernant le Code d'éthique, Code disciplinaire et conflits d'intérêts avec recours au TAS.
- 13. Adopter la ligne téléphonique confidentielle de dénonciation exploitée et surveillée de manière indépendante établie par le MIIT pour inspirer confiance dans le système. Les allégations de faute professionnelle, le cas échéant, feront l'objet d'une enquête indépendante par l'agent d'intégrité.
- 14. Reconcevoir le site Web de l'IWF pour être un moyen de communication plus efficace afin de promouvoir une organisation ouverte et transparente.
- 15. Développer une politique contre le népotisme.

V. Réforme du contrôle antidopage

L'externalisation de l'administration et de l'application du programme de contrôle antidopage à l'Agence internationale de contrôle, y compris la gestion des résultats et la décision de première instance par le Tribunal arbitral du sport, laisse peu à l'IWF.

- 16. Proscrire la relation entre le comité des sanctions de la Fédération membre indépendante et le programme de contrôle antidopage externalisé administré par l'Agence internationale de contrôle. Les décisions du comité des sanctions de la fédération membre indépendante seront déterminées par le comité d'arbitrage interne de première instance de l'IWF.
- 17. Le rôle de la Commission antidopage sera révisé et décrit différemment dans la Constitution. Le rôle consiste désormais à surveiller et à revoir annuellement les actions externalisées de l'ATI pour garantir la pleine conformité avec le Code de l'AMA. Fournir un rapport annuel au Conseil



d'administration sur les performances de l'institution externalisée. Surveiller et répondre rapidement aux plaintes des fédérations membres concernant le programme de contrôle antidopage de l'IWF.

> * * *

Chapitre 2:

La présidence du Dr Aján

2.1 Structure constitutionnelle et hiérarchie de l'IWF

L'organe législatif suprême de l'IWF est le Congrès (voir l'organigramme ci-joint.) La Constitution prévoit que les fédérations membres, en leur qualité de membres du Congrès, supervisent l'IWF, élisent le président et les membres du bureau exécutif de l'IWF (« EB "), supervise les opérations quotidiennes de l'IWF et peut rendre des décisions contraignantes.

Le Congrès tient des réunions annuelles où il doit approuver les rapports annuels sur les activités du président, du secrétaire-trésorier général, des comités, des commissions et du rapport financier annuel de l'IWF. Le Congrès organise également des élections pour certains postes au sein de l'IWF. Entre les congrès annuels, les affaires de l'IWF sont gérées par le CE par l'intermédiaire du Secrétariat.

Les congrès électoraux ont lieu tous les quatre ans, l'année suivant les Jeux olympiques d'été et sont précédés par le congrès annuel ordinaire. Seuls les membres à part entière qui ont payé leur cotisation pour l'année à la fin du mois de mars peuvent participer ou voter au Congrès. Au Congrès, tous les membres votent au scrutin secret pour l'élection du CE², et 7 (sur un total de dix) membres de chaque commission³. Le mandat de tous les élus et les fonctionnaires non élus sont de quatre ans, à moins qu'il ne se termine plus tôt en raison de la démission ou de l'expulsion, comme décidé par le Congrès sur proposition du Conseil exécutif.

Entre les réunions annuelles du Congrès, les affaires quotidiennes de l'IWF sont dévolues à l'EB, l'organe décisionnel opérationnel qui régit l'IWF. Le CE peut adopter ou modifier les statuts, la politique antidopage et les règles et règlements techniques et de compétition. Le CE participe également aux décisions financières en surveillant les opérations financières de l'IWF, en examinant les rapports financiers, en participant aux décisions impliquant des délibérations économiques et en conseillant le président sur les questions financières. L'EB fonctionne également comme un organe disciplinaire et est chargé de déterminer les pénalités et les sanctions en cas de violation des politiques et réglementations de l'IWF, ce qui inclut son programme antidopage.

Sauf pour les 5 présidents de fédérations continentales qui sont membres d'office avec plein droit de vote.

Constitution de l'IWF 8.1.2.



Constitution de l'IWF 4.1.4. Une exigence pas toujours remplie et appliquée dans la réalité.

Trois comités travaillent dans le cadre de l'IWF EB.⁴ Chaque comité est composé de dix membres élus, dont sept sont élus par le Congrès et trois sont élus par le EB. Le président de chaque comité est nommé par le CE sur proposition du président. Ces comités recherchent et développent des politiques et conseillent le CE et le Congrès en ce qui concerne leurs domaines d'expertise.

À l'instar des comités, les commissions sont responsables de domaines distincts qui sont importants pour l'IWF et le sport de l'haltérophilie. Ils recherchent, élaborent des politiques, superviser les compétitions et événements de l'IWF et conseiller les organes de décision de l'IWF dans leurs domaines d'expertise. Cependant, contrairement aux comités, les commissions ne sont pas élues. Ils sont créés et dotés en personnel sur proposition du président et approbation du CE.

Le président ne tire pas son pouvoir de la Constitution mais plutôt des règlements adoptés en vertu de la Constitution. Les statuts prévoient que le président présidera le CE, supervisera les activités de l'IWF et sera le représentant de l'IWF lors de grands événements d'haltérophilie et de sports internationaux. Le président détient également certains pouvoirs sur certaines institutions, en tant que membre d'office de toutes les commissions de l'IWF ou en tant que surveillant consultatif du Congrès.

Une grande partie du pouvoir du Président est exercé par le bureau du Secrétariat, qui relève de la seule responsabilité et autorité du Président. Le Président peut, à sa discrétion, doter le Secrétariat en personnel afin de remplir ses fonctions et a le pouvoir d'affecter à chaque Commission un Coordonnateur du Secrétariat de l'IWF. Par exemple, le coordinateur de la commission antidopage est le conseiller juridique de l'IWF.

La Constitution et les statuts prévoient que le président et le secrétaire-trésorier général ont autorité sur les finances de l'IWF, y compris la signature des documents financiers. Les deux postes sont autorisés à conclure des accords avec des tiers au nom de l'IWF. Le Président a cependant une autorité exclusive sur le Secrétariat, qui gère les activités financières et les comptes de la fédération.

Comme la plupart des organisations, la structure juridique établie par la Constitution n'est pas conforme aux opérations et à la hiérarchie réelle de l'organisation. La Constitution de l'IWF est dans une large mesure une façade de structure juridique et de règles de fonctionnement appropriées. La réalité est que le pouvoir au sein de l'IWF a été usurpé par le Dr Aján et exécuté par le biais du Secrétariat, tout son personnel étant *personnellement nommé* par le Président. Il a pu établir une méthodologie opérationnelle qui a permis un régime autoritaire absolu en manipulant la Constitution en recourant à l'intimidation, à la peur et aux représailles. En conséquence, la structure constitutionnelle a été déformée en une structure qui permettait son contrôle exclusif. La manière dont ce processus a été accompli est expliquée ci-dessous. En fin de compte, le président a pu consolider son pouvoir grâce à l'utilisation de mesures de peur et de représailles contre les fédérations membres et son propre personnel, et conserver ce pouvoir grâce à des élections manipulées et prédéterminées.

Le comité technique est chargé d'étudier, d'analyser, de contrôler et de développer toutes les questions liées aux règles techniques et de le sport de l'haltérophilie. Le comité de coaching et de recherche est chargé de superviser le contenu et la mise en oeuvre du programme de licence d'entraîneur de l'IWF. La commission médicale est chargée de protéger la santé des athlètes impliqués dans le sport de l'haltérophilie, y compris le suivi de la mise en oeuvre de la politique antidopage de l'IWF.)



2.2 Un demi-siècle de contrôle autonome sans entraves

Le Dr Aján a rejoint l'IWF, vieille de 115 ans, il y a un demi-siècle. Après une première carrière en tant que professeur d'éducation physique et avocat, il a été secrétaire général de l'organisation de 1975 à 2000. À cette époque, le Dr Aján a été élu président et a occupé ce poste jusqu'à sa démission en avril 2020.

Plus de deux décennies avant son élection, il était *de facto président sans le titre*. Son influence en tant que Secrétaire général est démontrée par son déplacement du siège de l'Autriche à Budapest en 1982, malgré le fait que le président de l'époque était autrichien. De 1989 à 2005, il a également été secrétaire général du Comité olympique hongrois. Il était membre du Comité international olympique (« CIO ») jusqu'en 2010, après quoi il est devenu membre honoraire du CIO jusqu'à ce qu'il démissionne de ses fonctions le 5 mars 2020, ce qui l'empêchait de faire l'objet d'une enquête par la commission d'éthique du CIO. Depuis 1999, il est membre fondateur de l'AMA et membre du Conseil de fondation de l'AMA jusqu'en 2018.

Au moment où le Dr Aján a rejoint l'IWF, l'haltérophilie était principalement un sport européen dominé par l'URSS. Il a donc eu une forte influence sur l'IWF. La Hongrie était sous contrôle soviétique jusqu'à la chute du rideau de fer en 1991. La période de 30 ans avant d'accéder à la présidence en 2000 est le creuset dans lequel le Dr Aján a développé son style de gestion et l'affirmation d'un contrôle total sur toutes les affaires de l'IWF. Les techniques de gestion autoritaires que le Dr Aján a apprises à l'époque de l'URSS se retrouvent à ce jour dans son style de gestion pendant le fonctionnement de l'organisation. Les relations qui ont évolué entre le Dr Aján et les administrateurs sportifs des anciennes républiques soviétiques sont devenues ses alliances forgées et lui ont permis d'exercer une domination sur l'IWF lorsqu'il s'est porté candidat à la présidence en 2000 et a transformé sa présidence de facto en réalité.

Après l'effondrement de l'ère soviétique au début des années 90, le CIO s'est épanoui, enrichi par les revenus et les contrats de la télévision, qui lui ont permis d'apporter un soutien financier important à ses membres. Lors de l'élection du Dr Aján à la présidence de l'IWF, le les ressources financières de l'IWF étaient en augmentation, grâce en grande partie au soutien du CIO. Il a utilisé ses moyens autoritaires pour tirer parti de ces nouvelles sources de revenus et pour mieux contrôler l'organisation et la structure de l'IWF. Ce contrôle de l'organisation s'est poursuivi jusqu'à la nomination de l'enquêteur indépendant (le « II ») par le comité de surveillance et d'enquête de l'IWF (« comité O&I ») en février 2020.

Le Dr Aján contrôlait les fédérations membres de l'IWF par favoritisme, récompense et punition en utilisant différents types de contrôles manipulateurs, ce qui garantissait son mandat de 20 ans en tant que président. Son style de gestion impliquait de limiter les informations fournies aux membres du CE, qui agissaient comme un tampon passif d'approbation de sa direction, sans jamais être correctement informés de ce qui se passait au sein de l'organisation IWF.

Le Dr Aján récompenserait généreusement les fédérations membres qui le soutenaient et toute défiance contre la position du Dr Aján se heurterait à une réprimande quasi instantanée qui pourrait à son tour avoir des conséquences durables.



Les procédures de contrôle antidopage étaient l'un des nombreux mécanismes utilisés pour consolider et conserver son contrôle strict sur l'IWF. Au niveau macro, il a été l'un des mécanismes de contrôle. Les amendes antidopage, faisant partie des règles du sport propre à l'IWF, ont fourni un pool pratique de ressources en espèces qui a lubrifié les rouages de la consolidation de la structure du pouvoir et a permis les largesses du président au cours de la période examinée par l'équipe d'enquête indépendante McLaren (« MIIT »). Enfin, le Dr Aján a utilisé les congrès électoraux de l'IWF pour renforcer sa base de soutien et son pouvoir en distribuant l'argent de l'IWF aux fédérations membres qui ont promis de voter pour lui. Cela lui a permis de conserver son poste de président, tout en empoisonnant les relations des membres du Conseil exécutif et en provoquant la paralysie du Conseil dans la supervision de l'organisation.

2.3 Contrainte présidentielle

Le Dr Aján dirigeait l'IWF comme s'il s'agissait de son propre fief personnel ou d'une entreprise privée sur laquelle il avait un contrôle absolu. Il a pris toutes les décisions de haut niveau, a doté le Secrétariat de l'IWF de ressortissants hongrois et a promu son gendre, Atilla Adamfi (« M. Adamfi »), au poste de directeur général en 2014. Le cercle familial était serré. Le Secrétariat, très fidèle et travailleur, sous la direction de M. Adamfi, administrerait efficacement toutes les opérations quotidiennes de l'IWF et exécuterait les décisions du Président en cas de besoin.

Tout au long de sa présidence, le Dr Aján a consolidé et gardé son emprise sur l'IWF grâce à une variété de mécanismes soigneusement conçus. Celles-ci allaient de :

- (1) acheter des élections pour rester au pouvoir ;
- (2) le contrôle financier complet de l'organisation et des comptes et registres bancaires qui l'accompagnent, y compris les dépôts et retraits en espèces ;
- (3) l'utilisation de pouvoirs administratifs permettant la dotation exclusive en personnel du Secrétariat del'IWF;
- (4) Infiltration de la Commission antidopage confidentielle.

La discussion qui suit décrit plus en détail les contrôles de puissance et les outils administratifs que le président a utilisés pour permettre le fonctionnement de l'IWF comme s'il s'agissait de sa propre société privée.

1. Contrôle de trésorerie

Le MIIT a analysé les reçus en espèces émis par l'organisation au cours de la période 2009-2019 en ce qui concerne les amendes pour dopage, les frais de compétition et d'adhésion et de multiples autres formes de revenus, tels que les gros paiements en espèces souvent effectués par les sponsors lors des événements de l'IWF pour leurs contrats. Le processus d'émission des reçus et de perception de l'argent dépend de l'exactitude et de l'honnêteté du président.

Toutes ces sources de liquidités ont été principalement collectées par le Dr Aján. Il était la seule personne qui contrôlait les reçus et les dépôts des paiements en espèces vers et depuis les comptes



bancaires de l'IWF. Il a également retiré d'importants montants en espèces⁵ des comptes de la Banque OTP et de MKB (Deux banques Hongroises). En se basant sur des entretiens et des dossiers examinés de 2009 à 2019, l'enquête révèle que ces activités de trésorerie ont totalisé environ 27,8 millions de dollars US,⁶ des liquidités lors d'événements et des dépôts d'espèces sur divers comptes bancaires de l'IWF, par exemple, ce qui entraîne une déduction de 17,4 millions de dollars US du montant total indiqué ci-dessus.

Sur la base des dossiers disponibles, le MIIT a établi qu'environ **10,4 millions de dollars US** n'ont pas été comptabilisés. Les rapports individuels des enquêteurs du MIIT ont été remis dans le cadre d'un ensemble de rapports confidentiel à la Commission O&I. L'utilisation et l'abus d'espèces sont abordés plus en détail dans le chapitre suivant.

2. Trésorier redondant

La Constitution prévoit qu'avec le président, le secrétaire-trésorier général occupe une position de pouvoir et d'influence sur les affaires de l'IWF et le double rôle d'administrateur et de surveillant financier de l'organisation. La réalité était que les deux personnes qui occupaient le poste de secrétaire-trésorier général pendant la présidence du Dr Aján ont été délibérément choisies par lui parce qu'il savait que leurs limites, que ce soit la connaissance de la langue anglaise ou des capacités administratives, les rendraient inefficaces dans leurs fonctions. Ce qui lui permettait de poursuivre ainsi son emprise de fer avec peu ou pas d'ingérence du Secrétaire Général Trésorier. En conséquence, le Dr Aján a pu restreindre davantage l'autorité du secrétaire général trésorier.

Par exemple, selon le témoignage du MIIT, concernant des dépenses extraordinaires supérieures à 50 000 \$ US les opérations exigeaient deux signataires. Des deux personnes qui occupaient le poste, le président *est le seul signataire du compte* d'exploitation de l'IWF auprès de la Banque OTP.

Cet exercice d'autorité est contraire aux motions d'EB concernant des dépenses extraordinaires supérieures à 50 000 \$ US exigeant deux signataires.

Le secrétaire-trésorier général au cours de la période 2009-2019 a toutefois signé en tant que double signataire du compte suisse de l'IWF, signant ostensiblement des autorisations de paiement bancaire sans connaître ni comprendre complètement le véritable objectif. Le MIIT reconnaît qu'il y avait certainement de bonnes raisons pour les paiements bancaires, par exemple pour couvrir les dépenses de fonctionnement de la fédération et les coûts associés aux efforts antidopage. Cependant, aucun des anciens ou actuels secrétaires généraux trésoriers n'avait la moindre idée ou connaissance de ce qui s'était passé après la réception des fonds pour lesquels ils avaient signé. Ainsi, les affaires bancaires de l'IWF étaient effectivement sous le contrôle exclusif du Dr Aján. Il n'y avait personne d'autre dans l'organisation que le Dr Aján qui examinait les registres bancaires et avait un contrôle absolu sur les comptes bancaires et les registres. Cette forme de contrôle financier autonome exercé par lui a encore renforcé ses pouvoirs.

Si la grande majorité des transactions en espèces ont été effectuées en dollars américains, des transactions en espèces ont également été effectuées en EUR, GBP et HUF. Tous les calculs ont été convertis en USD sur la base de la devise historique par jour.



Dans différentes devises (USD, Euros, HUF, GBP).

3. Contrôle financier exclusif

L'influence du Dr Aján s'est également étendue à sa gestion des ressources financières de l'IWF. Compte tenu de son statut de signataire unique du compte d'exploitation de l'IWF auprès de la Banque OTP, il était, à de très rares exceptions près, la seule personne à effectuer des dépôts ou des retraits en espèces vers et depuis ce compte. Il a également tenu secret l'existence de certains comptes bancaires et leur utilisation ou finalité. Pour illustrer, au cours des entretiens du MIIT avec le Secrétariat de l'IWF, le CE et le conseiller financier et les auditeurs de l'IWF, aucune de ces personnes n'était au courant d'autres comptes bancaires de l'IWF autres que initialement les banques UBS et UBP en Suisse, et les opérations compte à la Banque OTP en Hongrie. Même le comptable à temps partiel dédié de l'IWF, interrogé sur les comptes IWF chez MKB, quelle que soit la raison, ne voulait pas discuter des comptes MKB avec le MIIT. La comptable à temps partiel a admis que les registres financiers officiels de l'IWF qu'elle tenait n'incluaient pas les transactions financières intervenues dans les comptes de MKB.

En plus des comptes MKB, l'enquête a également révélé un deuxième compte en dollars américains à la banque OTP, nommé Vilag Kupa.⁷ Ce compte n'a pas non plus été divulgué au MIIT. Plusieurs demandes ont été faites à l'IWF de fournir les relevés bancaires de ce compte, qui restent en suspens.

Le rapport annuel sur les finances est donc gravement incomplet et factuellement dénaturé. Les registres du comptable constituent la base des états financiers internes préparés par le conseiller financier, et ces registres ne comprennent aucune transaction provenant des comptes de Vilag Kupa ou de MKB. Ces états financiers erronés sont ensuite revus par les auditeurs externes et constituent la base de leur opinion annuelle sur la comptabilité financière de l'IWF, conformément au droit suisse. Par conséquent, le CE, le secrétaire-trésorier général de l'IWF, le conseiller financier externe et ses auditeurs externes n'étaient pas au courant des activités bancaires et des transactions intervenant dans les comptes de l'IWF à MKB, ou le compte IWF Vilag Kupa chez OTP (voir le chapitre 3 pour la discussion sur les finances de l'IWF).

4. Approbation EB sans questions

Le Dr Aján a également utilisé ses pouvoirs administratifs pour exercer son contrôle sur l'IWF. Il a profité de l'occasion pour nommer des personnes à des postes dans l'organisation comme méthode de surveillance administrative et de contrôle organisationnel. Par exemple, il n'y a nulle part dans la Constitution un poste de *directeur général*. Le président a créé le poste en 2014. Il a eu le vote du Conseil exécutif pour établir le poste et a nommé son gendre, M. Adamfi, premier directeur général. De même, Patrick Schamasch a été nommé en 2013 président de la commission antidopage. Le président connaissait très bien le Dr Schamasch dans le cadre de ses fonctions respectives au CIO. Cependant, quelle que soit la confiance accordée à chacun de ces deux hommes dans leurs rôles, leurs fonctions et responsabilités ont été délibérément cloisonnées, ce qui a entravé leur capacité à exercer une surveillance globale de l'IWF. En effet, le même style de gestion a été appliqué lors des no-

⁷ Il existe également un compte Vilag Kupa Euro.



minations au Secrétariat. La conséquence était que seul le Dr Aján avait un aperçu complet des opérations de l'organisation.

5. Argent comptant pour les votes : truquage des congrès électoraux

Le Dr Aján est souvent décrit comme une personne intelligente et un agent politique chevronné. Il était un candidat retenu pour la présidence de l'IWF tous les quatre ans depuis 2000. Son mandat gagné n'a cependant pas été le résultat d'un processus équitable ou démocratique. Pour avoir et maintenir une base de pouvoir solide, ainsi qu'un contrôle de la hiérarchie administrative, le Dr Aján a dû assurer sa propre réélection au poste de président, ainsi que l'élection de ses candidats préférés aux postes d'influence supérieurs au sein de l'IWF. Sa réélection a été assurée par ses partisans provoquant la manipulation des résultats lors des congrès électoraux.

Les résultats des élections au poste de président et comprenant les postes de secrétaire-trésorier général, de premier vice-président et de cinq vice-présidents ont été prédéterminés avant la fin du scrutin. Le Dr Aján a plié les règles de vote dans la Constitution de l'IWF, autorisant la corruption, à échanger des faveurs et à fournir à ses partisans des pratiques matérielles pour assurer sa présidence (voir le chapitre 4 pour une description complète de ce sujet). Ce qui suit est un aperçu sommaire de ce mécanisme de contrôle des élections du Dr Aján conçu pour assurer un maximum de contrôles administratifs et organisationnels.

L'événement qui a mis en marche le déroulement pour une réélection réussie en tant que président a été le Congrès annuel, tenu avant le Congrès électoral. Le Dr Aján a utilisé le Congrès annuel pour construire ses allégeances en acceptant les paiements tardifs des membres en espèces ou en ne les exigeant pas, en violation de la Constitution de l'IWF. Dans certains cas, ceux qui ont organisé le Congrès électoral seraient assurés de recevoir un poste à l'EB. Le MIIT a découvert que ce schéma a au moins eu lieu lors des deux plus récents congrès électoraux, à Moscou 2013 et Bangkok 2017.

6. Le conseil exécutif nommé par le président

Le Dr Aján a sélectionné stratégiquement et personnellement les membres supérieurs du CE qui l'ont aidé à maintenir son pouvoir. Sans enquête, le CE a approuvé ses décisions de gestion et a opposé peu de résistance à son contrôle sur le CE et l'organisation. Ces individus étaient généralement des « personnes corrompues ou des demandeurs de statut » qui étaient heureux de lui fournir une contrepartie ou ignoraient complètement ce que le président tentait d'accomplir. 10 Voir le chapitre 4

Le président d'une fédération membre a décrit comment le Dr Aján avait fait voter un ancien secrétaire général de la fédération comme l'un des vice-présidents de l'IWF. Il a profité de son manque de compréhension de la langue anglaise par cet individu et sa connaissance du fonctionnement interne de l'IWF. En conséquence, il a voté à plusieurs reprises à titre individuel, comme le Dr Aján l'avait demandé et, sans le savoir, contre les intérêts de sa fédération.



Voir l'article 2 de l'IWF. Seuls les membres à part entière qui ont payé leur cotisation avant le 31 mars d'une année électorale peuvent voter. Les congrès annuels ont eu lieu dans les trois congrès électoraux de 2009, 2013 et 2017 après le 31 mars.

Bien que le Dr Aján se soit présenté à la présidence sans opposition en 2009, il est prouvé qu'Aján a acheté des votes lors du Congrès électoral de 2009 à Madrid pour l'élection de ses candidats préférés au Conseil exécutif.

pour une description détaillée de la façon dont le Dr Aján a veillé à ce que ses candidats préféré recevraient les voix nécessaires pour être élus au sein du CE.

Si l'un des membres de l'EB choisi commençait à dériver, il l'avertissait par des menaces. Dans un cas historique, il a déclaré à un témoin confidentiel qu'il pouvait « salir » les échantillons de ses athlètes et dans un autre cas, il a déclaré à Nicu Vlad, président de la Fédération roumaine d'haltérophilie : « n'oublie pas, la prochaine fois, nous devrons décider du pays qui participera ou pas aux Jeux Olympiques, nous déciderons qui sera à Tokyo et qui ne le sera pas ! » une menace voilée, signifiant la possibilité que la Fédération roumaine ne puisse se rendre aux Jeux olympiques. Ces messages d'avertissement destinés aux membres du CE étaient des mécanismes de contrôle pour garantir un CE conforme (voir le chapitre 5 sur le dopage).

Le Président a le pouvoir constitutionnel absolu de doter les bureaux du Secrétariat pour accomplir les fonctions de l'IWF comme il l'entend. Depuis 1982, date à laquelle le Dr Aján a transféré le bureau d'Autriche à Budapest tout en agissant comme secrétaire général, il a occupé le bureau du Secrétariat de Budapest exclusivement avec des ressortissants hongrois. Le Dr Aján avait le contrôle total et le pouvoir sur tous ceux qui travaillaient dans les bureaux de l'IWF à Budapest, et ils ont exécuté tous ses ordres.

Depuis 2014, au cours des opérations quotidiennes, le Secrétariat a obéi à M. Adamfi qui a été engagé par le Dr Aján pour diriger le sport en tant que directeur général. C'est un bureaucrate sportif typique qui gère les opérations quotidiennes de l'IWF, qui comprennent la coordination des différents départements, l'exécution des décisions du CE, la gestion des opérations quotidiennes de la Fédération et la liaison avec les comités d'organisation, les comités techniques du CIO, et commission du sport.

Avant son poste de directeur général, il était directeur de la compétition et technique de l'IWF. L'EB a autorisé la nomination malgré l'inexistence de ce poste dans la Constitution et les problèmes évidents de népotisme.

7. Le Secrétariat de l'IWF.

En tant que directeur général, le Secrétariat relevait directement de M. Adamfi, ce qui a amené le secrétaire-trésorier général à détenir une position d'autorité et de contrôle sur le Secrétariat. Des entretiens avec divers membres du Conseil d'administration et du Secrétariat révèlent que M. Adamfi est le « président actif » efficace au quotidien.

Après M. Adamfi, Aniko Nemeth-Mora, directrice des relations internationales. Elle a été la première recrue du Dr Aján et lui est restée fidèle depuis. Autre que les fonctions associées à son titre, elle exécute les décisions du président et agit comme l'équivalent du secrétaire général de l'organisation. Elle est présente à toutes les réunions du CE, qui sont enregistrées et transformées par elle en procès-verbaux écrits.¹¹

Des témoins ont décrit comment les procès-verbaux des réunions ont été modifiés après coup pour convenir à la position du Dr Aján, ce qui donne à penser que le CE avait en fait accepté ce qu'il proposait, alors qu'en fait le procès-verbal original ne montrait aucune acceptation par le CE.



8. Argent provenant des amendes pour dopage

En 2005, l'IWF a adopté de nouvelles règles dans son programme antidopage qui ont infligé des amendes aux fédérations membres pour de multiples dopages positifs, dans le but de dissuader les dopeurs potentiels. De 2005 jusqu'au changement de règle en 2017, les amendes ont été le principal moyen de sanctionner une fédération membre pour dopage, et le président a collecté de grosses sommes d'argent sur ces amendes. Après 2017, les fédérations membres ont essentiellement perdu leur capacité à « acheter » leur moyen de se soustraire à une sanction et devaient désormais purger une période de suspension obligatoire en plus du paiement d'une amende. Des amendes pourraient toutefois être négociées et les sanctions pourraient être suspendues ou retardées pour les pays favorisés (voir la discussion sur les amendes pour dopage au chapitre 5).

2.4 Infiltration du programme de contrôle antidopage

Le président a nommé le premier conseiller juridique interne de l'IWF en 2005. Cette personne a également occupé le poste de coordinateur antidopage. À ce titre, elle assistera la Commission antidopage dans l'exécution du programme antidopage de l'IWF. Cela comprenait l'élaboration du plan de gestion des tests (« TDP »), le *pool* de contrôle international (« IRTP »), la gestion des résultats des cas de violation des règles antidopage (« ADRV ») et fera fonction d'arbitre de première instance.

Au cours de la période étudiée par le MIIT, le Dr Aján avait librement accès à ce qui est censé être un programme antidopage confidentiel. Comme expliqué plus en détail au chapitre 5, au cours des années 80 et 90, chaque fédération internationale de sport (« FI ») reconnue par le CIO a géré son propre programme antidopage avec ses propres règles respectives. Cette époque a été l'incubateur qui a permis au Dr Aján d'intégrer le programme antidopage de l'IWF dans sa sphère d'influence dans le cadre de son contrôle global de la structure organisationnelle.

Avec l'introduction du Code de l'AMA, le premier code mondial harmonisé sur le contrôle des médicaments améliorant la performance (« PED »), l'ère des contrôles antidopage administrés par les fédérations sportives individuelles a pris fin. Le Code de l'AMA est entré pleinement en vigueur au début des Jeux olympiques de 2004 à Athènes. Une ère différente du contrôle antidopage est apparue avec une nouvelle institution internationale indépendante pour défendre la cause du sport propre dans le monde entier.

Comme toutes les Fédérations Internationales, les procédures de contrôle antidopage de l'IWF ont changé pour tenir compte :

- 1) du code mondial harmonisé avec sa liste de DEP;
- 2) les sanctions mondiales harmonisées en cas de violation du code ;
- 3) la structure pour soutenir le code par le biais de laboratoires accrédités par l'AMA.

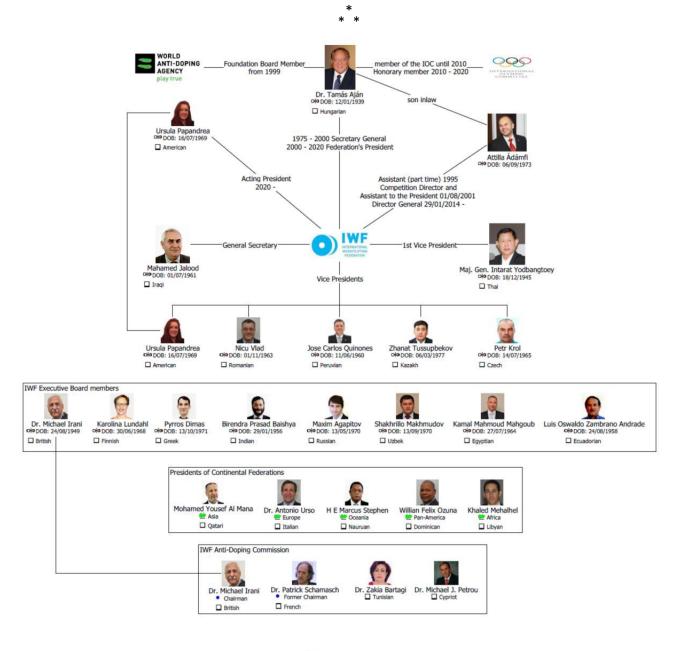
À mesure que l'institution de l'AMA évoluait, elle a demandé à l'IWF de modifier ses méthodes d'antidopage. Le renforcement de l'AMA a déclenché une moindre implication du Dr Aján dans la micro-administration du programme antidopage de l'IWF a et a entrainer un niveau d'infiltration plus macro. Bien qu'il ait dû accepter certains contrôles externes, il a maintenu l'accès au service antidopage confidentiel de l'IWF.



À mesure que l'AMA se développait en tant qu'organisme de réglementation international, un nouvel ensemble de manipulations en évolution devait être mis en place pour soutenir le pouvoir et le contrôle du Dr Aján. À cette fin, le président manipulerait les fédérations membres par la peur, les bluffs et la menace. Alors que la portée du Dr Aján sur l'antidopage a considérablement diminué avec l'apparition du Code de l'AMA, la légende de son contrôle et de ses manipulations fait craindre ses fédérations membres. Le Dr Aján attiserait souvent les braises de sa propre légende, par exemple, en disant qu'il pouvait nettoyer les échantillons sales et salir les échantillons propres, pour s'assurer que ses fédérations membres restent fidèles et dans le rang.

2.5 Conclusion

La mesure dans laquelle le président a usé et abusé des pouvoirs accordés à sa charge ou garantis par lui fait l'objet des chapitres suivants.





Chapitre 3: Le détournement du contrôle financier

3.1 Introduction

L'équipe d'enquête indépendante McLaren (« MIIT ») a examiné les dossiers financiers fournis par l'IWF ou autrement obtenus par le MIIT. Sur la base des informations disponibles à ce jour, nous concluons que **10,4 millions de dollars US** ne semblent pas être comptabilisés dans les comptes de l'IWF.

3.2 Contexte et cadre financier constitutionnel

La Constitution de l'IWF fournit le cadre de gestion des finances de la Fédération. À la base, il dicte que l'objectif de toutes les opérations financières doit être *au bénéfice ultime du sport* de l'haltérophilie et des fédérations membres de l'IWF. Il impose les principes directeurs d'exactitude, de transparence et de responsabilité à tous les officiers, fonctionnaires ou autres parties impliquées dans la gestion financière et les opérations de l'IWF.¹²

Des changements importants ont été apportés au cadre financier constitutionnel de l'IWF en 2009. Historiquement et en vertu de la Constitution actuellement en vigueur, au sommet même du contrôle et du suivi financiers est censé être le Conseil exécutif (« EB »). Il détient le pouvoir absolu de décider de toutes les questions concernant le sport de l'haltérophilie, y compris les questions financières. L'EB est tenu par la Constitution d'approuver le budget, de contrôler les opérations financières de l'IWF, l'examen des rapports financiers et la participation aux décisions impliquant des délibérations économiques, et conseiller le président sur les questions financières. Es

En vertu de la Constitution qui existait en 2009 et avant, le Président était seul responsable de gérer, superviser et décider des activités financières et commerciales de l'IWF. Cette version de la Constitution prévoyait également un comité des auditeurs internes (« IAC ») dont les trois membres élus exigeaient « une expérience pertinente en comptabilité, en finance ou en économie ». L'IAC était chargé d'effectuer un audit sur les comptes de l'IWF et de présenter un rapport annuel au Conseil exécutif et au Congrès. Les rapports d'audit et les états financiers audités antérieurs à 2009 étaient nettement absents de tout degré de professionnalisme ou de transparence. Selon un témoin confidentiel, l'« audit » annuel consistait à ce que l'IAC se rende à Budapest, collectant 100 dollars ou une bouteille de whisky et le Dr Aján disait : « Voilà, voici les livres. Signez-les et nous allons dîner. »

En 2009, un incident de bassin versant a déclenché une refonte constitutionnelle du cadre financier. Le Congrès a élu trois membres financièrement compétents à l'IAC, intéressés à mener un audit approprié. Ce nouveau IAC n'a pas effectué le processus d'audit traditionnellement laxiste avec le Dr Aján. Au lieu de cela, ils ont demandé des documents, des informations supplémentaires et ont même invité un comptable professionnel pour les aider à mener à bien l'audit. Toutes ces demandes

¹⁶ Constitution de l'IWF 2009, article 8.5.



Règlement à 11 (1.1).

¹³ Règlement à 4.2 (1).

Règlement à 11 (2.2).

Conformément à l'article 11 et au règlement de l'article 4.2 (9).

ont été refusées ou gravement entravées par le Dr Aján. Leur rapport d'audit final a allégué qu'il y avait de mauvaises pratiques comptables à l'IWF, des comptes bancaires non divulgués et qu'il manquait des millions de dollars.

Le tumulte provoqué par ces révélations a provoqué une réforme constitutionnelle apparente. Le Dr Aján a proposé de dissoudre l'IAC et d'installer un auditeur professionnel externe et un conseiller financier. La réforme constitutionnelle a permis au CE de superviser tous les audits des opérations financières de la Fédération. La difficulté résidait dans le fait qu'en dépit des modifications apportées à la Constitution et aux règlements administratifs, le Dr Aján a continué comme il l'avait fait par le passé. Il a aboli l'IAC. L'auditeur professionnel externe et le conseiller financier étaient des personnes sélectionnées par le Dr Aján, qui avait demandé et reçu l'approbation tacite du CE pour leur nomination.

Alors que ces changements étaient introduits par le Dr Aján, le secrétaire-trésorier général nouvellement élu, Wenguang Ma, a soumis au CE que « le pouvoir du CE et la gestion financière relèvent d'une seule personne, alors que cela devrait être séparé ». Par conséquent, la Constitution et les règlements administratifs ne distinguent ni ne délimitent la responsabilité financière entre le président et le secrétaire-trésorier général. À ce titre, ils sont tous deux tenus de gérer et de superviser les activités financières et commerciales de l'IWF et de décider de ses questions financières.¹⁸

Enfin, le Secrétariat est responsable de la gestion des activités financières et de la tenue des comptes de l'IWF, sous et avec la supervision du Président.¹⁹ Cela signifie que le Président de l'IWF est le seul habilité à instruire le comptable en tant que membre du Secrétariat. Cependant, la réalité est que le secrétaire-trésorier général est exclu du rôle de contrôleur constitutionnel de l'administration des activités financières par le Secrétariat.

3.3 Réforme illusoire

Les réformes qui ont eu lieu n'ont fait que modifier les formalités administratives de la Constitution, alors qu'en réalité le *statu quo* est resté inchangé. Le contrôle absolu des finances de l'IWF est resté entre les mains du Dr Aján. Il a continué à créer et à contrôler une réalité financière orchestrée. Pas une seule personne impliquée dans l'administration financière de l'organisation, que ce soit le comptable interne, le vérificateur externe, le conseiller financier ou même le CE, n'avait une compréhension réelle ou factuelle complète des finances de l'IWF. Au mieux, le CE n'a reçu des informations que sous la forme de rapports d'étape ou de résumés financiers squelettiques. Le Dr Aján a réalisé ce contrôle et a bloqué l'EB par le biais d'une série de mécanismes comprenant, mais sans s'y limiter :

- 1) le contrôle exclusif des dépôts, retraits et transferts des fonds bancaires,
- 2) une connaissance particulière de tous les comptes bancaires opérant au nom de l'IWF,



¹⁷ Règlement à 11 (6.1).

Règlement à 11 (2.3 b, d).représentation de l'intégralité des comptes de l'IWF s'est avérée manifestement et totalement fausse.

¹⁹ Règlement à 7 (11).

- 3) le rejet de toutes les contestations pour un examen plus approfondi des activités financières, en s'appuyant sur le fait qu'elles étaient désormais supervisées par les auditeurs externes KPMG et le conseiller financier, Alain Siegrist, avec la rétention de documents, l'obstruction et le refus d'engager un débat sur le sujet,
- 4) de diriger et instruire les entrées du comptable dans les livres et registres de l'IWF,
- 5) et l'autorité exclusive sur la collecte des différents paiements en espèces, y compris la réception sélective et la documentation de ceux-ci.

Toutes ces manipulations ont permis au Dr Aján d'usurper le contrôle financier qui, en vertu de la Constitution, appartenait à juste titre au CE. C'est ce qui a finalement permis de ne pas tenir compte de 10,4 millions USD au cours de la dernière décennie.

3.4 Comptes bancaires et flux monétaire

L'IWF tire la majorité de ses revenus de sa part des droits de diffusion et de commercialisation du Comité international olympique (« CIO »). Les autres principales sources de revenus proviennent des accords de parrainage et de commercialisation, des amendes pour dopage imposées aux fédérations membres qui ont enfreint le programme antidopage de l'IWF, des revenus de la concurrence et, dans une moindre mesure, des frais d'adhésion, des frais d'accréditation et des ventes de marchandises. Les revenus sont versés sur les comptes bancaires de l'IWF de deux manières : soit par virement bancaire, soit en espèces.

Au début de l'enquête, le MIIT a demandé au Secrétariat de l'IWF de fournir un ensemble complet de relevés bancaires de toutes les institutions financières de l'IWF au cours des années 2009 à 2019. Le MIIT a été informé et assuré à la fois par des cadres supérieurs de l'IWF et par le Dr Aján que, historiquement, l'IWF n'avait que des comptes d'investissement dans les banques suisses Union de Banques Suisses (UBS) et Union Bancaire Privée (UBP), et des comptes d'exploitation à la Banque OTP en Hongrie. Sur la base de l'enquête financière menée par la suite par le MIIT, cette affirmation s'est avérée totalement fausse.

Un temps et des efforts considérables ont été consacrés à l'obtention des relevés bancaires UBS, UBP et OTP, ce qui a retardé l'enquête du MIIT. Le Secrétariat a tenté de répondre dans les temps prescrits, mais les déclarations initiales envoyées au MIIT étaient sérieusement incomplètes. Cela a rendu presque impossible la mise en oeuvre des techniques de recherche légale nécessaires pour déterminer le flux de fonds entrant et sortant des comptes. Au fur et à mesure des déclarations, le MIIT a pu effectuer une première analyse qui a révélé l'existence de comptes bancaires et de cartes de crédit supplémentaires qui n'ont jamais été divulgués aux enquêteurs par quiconque à l'IWF. Sans les documents financiers manquants, la forme, la source et la disposition de ces fonds ne pouvaient être correctement et complètement identifiées.

Le diagramme suivant montre le flux des fonds et des liquidités autour de l'IWF. Les paragraphes ci-après décrivent le fonctionnement du flux.



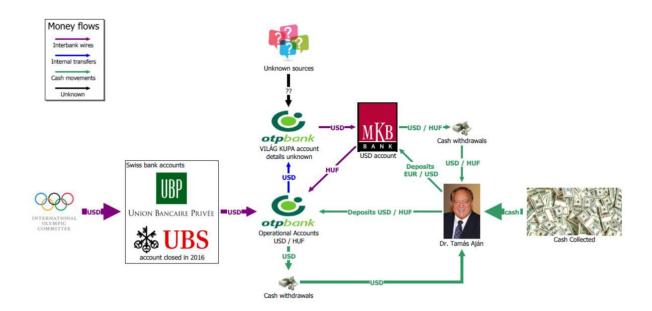


Diagramme de flux monétaire MIIT

I. L'héritage d'une comptabilité erronée - Espèces manguantes avant 2009

Le catalyseur de la réforme constitutionnelle financière qui a eu lieu entre 2009 et 2011 a été la plainte largement signalée par le Dr Antonio Urso, président de la Fédération continentale européenne, à la fois à l'IWF et au CIO selon laquelle plusieurs millions manquaient dans les comptes suisses de l'IWF. L'IAC, dont le Dr Urso était membre, a, au cours de son audit, procédé à un examen des bilans disponibles et des revenus versés sur les comptes bancaires suisses et a déterminé qu'il manquait des fonds à ces comptes. La commission d'éthique du CIO a refusé de se saisir de l'affaire en déclarant que cela relevait de la fédération individuelle.²⁰

Bien que cette période ne soit pas l'objectif prioritaire du MIIT, un aperçu pour la période 1992-2009 a été entrepris afin de développer une compréhension de référence de l'univers des fonds disponibles au début de 2009.

Le CIO a confirmé de manière indépendante au MIIT qu'au cours de la période allant de 1992-2008, ils ont transféré un total de 23 255 471 USD sur le compte suisse de l'IWF²¹ et quelques montants plus petits sur le compte d'exploitation de la banque OTP hongroise. De plus petits honoraires du CIO au Dr Aján ont également été versés sur le compte MKB.

Les paiements du CIO n'étaient pas entièrement déclarés dans les bilans fournis au BE à cette époque. De plus, l'examen des procès-verbaux des réunions du CE a confirmé que le CE était au courant du compte suisse au moins depuis 2005, où ils ont été discutés par le Dr Aján lors d'une réunion

Les banquiers d'investissement de l'IWF étaient à l'origine l'UBS de Zurich. Le compte UBP Suisse existait également avant 2009. En 2016, UBS a clôturé les comptes de l'IWF et tous les soldes des investissements ont été transférés à l'UBP.



2

²⁰ CAS 2011 / A / 2474 Urso et Casadei contre IOC. L'affaire a été portée devant le TAS, qui a déterminé qu'elle n'avait pas compétence pour entendre l'affaire.

du CE. Selon lui, aucune déclaration n'a été faite du compte MKB, opérant depuis au moins 2007 et peut-être dès 2000.

Par ailleurs, l'IWF a fourni au MIIT un état des dépenses pour la période 1992-2009. Ces montants ont été rapprochés avec les bilans de chaque année respective. Ces dépenses sont à peu près équilibrées avec l'argent transféré par le CIO.

À la suite des nominations de l'auditeur externe et du conseiller financier, après le chahut de 2009, le CE a reçu des informations financières annuelles plus détaillées. Ces documents semblaient montrer que le total des investissements sur le compte suisse était considérablement moindre que les fonds reçus du CIO. Cependant, les documents se sont également révélés incomplets, car ils n'incluaient pas, pour une raison quelconque, le paiement du CIO pour 2008. Compte tenu de l'erreur, il semble que le compte suisse reflète les montants correspondants corrects qui ont été virés par le CIO. Par conséquent, la plainte du Dr Urso au CIO était fondée sur une prémisse financière incorrecte.

Bien que la prémisse des allégations de l'IAC, selon lesquelles les fonds avaient disparu du compte suisse, soit incorrecte, le MIIT a déterminé que leurs soupçons de non-comptabilisation de l'argent sont probablement corrects, mais pas pour les raisons qu'ils ont indiquées. Hormis l'examen initial des virements du CIO sur le compte suisse de l'IWF, le MIIT n'a effectué aucune analyse des mouvements de fonds avant 2009. Cependant, l'analyse du MIIT démontre que la véritable fuite des fonds ne se produit pas à l'extérieur du compte suisse, mais au lieu de cela, une fois l'argent transféré sur les comptes de l'IWF en Hongrie.

Les récits suisses sur lesquels le Dr Urso et le CCI ont mis tant d'accent ont peut-être été un « détournement ». Ces fonds sont ensuite descendus en cascade sur le compte hongrois de la banque OTP, et semblent être destinés à des fins légitimes, alors que le véritable problème existe dans les comptes hongrois de la banque OTP et MKB. Pour déterminer si un processus similaire était en place avant 2009, une enquête plus approfondie sur ces points avec accès aux relevés bancaires est nécessaire. Le MIIT n'a jamais obtenu ces accords.

II. Les comptes suisses

Historiquement, l'IWF a tenu des comptes chez UBS à Zurich, en Suisse (fermé en 2016), et chez UBP à Genève, en Suisse. Ces comptes suisses ont été financés uniquement par la distribution par le CIO de droits de diffusion et de commercialisation et, le cas échéant, par des revenus positifs attribuables aux bénéfices d'investissement. Le compte fonctionne également comme un référentiel des investissements importants et variés de l'IWF.

Même si aucune carte de signature n'a été fournie, des témoins ont confirmé que les comptes suisses exigent la double signature du président *et* du secrétaire-trésorier général. La seule implication du secrétaire-trésorier général dans la surveillance et l'administration des finances de l'IWF a été, à la demande du Dr Aján, de signer des virements bancaires autorisant le mouvement de fonds du compte suisse vers le compte OTP opérationnel de l'IWF. La signature a été faite sans connaissance ni compréhension de la raison ou du but des transferts.



Le MIIT a appliqué des techniques de dépistage légal sur les comptes mis à disposition. Les virements électroniques ont été retracés du CIO vers les comptes bancaires suisses de l'IWF, et les virements bancaires ultérieurs de celui-ci vers le compte OTP opérationnel de l'IWF en Hongrie. Sur le peu de documents examinés concernant les comptes suisses de l'IWF, le MIIT n'a pu trouver aucun virement bancaire irrégulier, fonds manquants ou non alloués entre 2009 et 2020.

III. Flux de fonds vers les comptes hongrois connus

L'IWF détient son compte d'exploitation auprès de la Banque OTP à Budapest, où elle possède des dollars américains (USD), des forints (florins) hongrois (HUF) et divers autres comptes en devises.

La seule personne qui avait des droits de signature ou de surveillance du compte la Banque OTP à Budapest du était le Dr Aján. Au cours de la période de 2009 à 2019, le Dr Aján a personnellement retiré environ 12,5 millions USD en espèces du compte d'exploitation du compte de la Banque OTP à Budapest, sans aucun justificatif correspondant à des retraits dans les livres comptables internes.²² Il est admis qu'une partie de cet argent a été utilisée à des fins légitimes, y compris les frais liés au fonctionnement de l'organisation et des compétitions. Cependant, ce montant d'argent dépasse largement la nécessité de petits montants de dépenses insignifiantes.

IV. Comptes hongrois cachés (Vilag Kupa et MKB)

Comme indiqué précédemment, le MIIT a demandé des copies des relevés bancaires de tous les comptes de l'IWF et, au départ, on pensait qu'ils avaient été produits dans leur intégralité. Cependant, lors de l'analyse financière des dossiers de la Banque OTP, le MIIT a rapidement découvert que l'IWF avait au moins deux comptes supplémentaires à la Banque OTP sous le nom d'IWF Vilag Kupa, et de nombreux comptes dans une autre institution financière hongroise appelée MKB. Au cours d'entretiens avec le Secrétariat et lors de l'entretien initial avec le Dr Aján, aucun de ces comptes rendus récemment découverts n'a été divulgué.

De nombreuses demandes ont été adressées à l'IWF au cours de l'enquête du MIIT et du président par intérim afin de fournir tous les relevés bancaires de l'IWF. Seules certaines transactions liées aux comptes cachés ont été identifiées dans les relevés mis à disposition, de sorte que ces comptes et leur contenu et leur objet sont restés cachés aux enquêteurs. Finalement, lorsque le MIIT a spécifiquement demandé les relevés de compte secrets MKB, ils ont finalement été produits, moins d'un mois avant la publication de ce rapport. Les relevés de compte OTP Vilag Kupa n'ont jamais été produits.

Le MIIT a finalement reçu les relevés mensuels du MKB pour la période de 2010 au début de 2020 au cours du dernier mois de son enquête. Ces déclarations montrent que le compte a été financé avec environ 4,7 millions USD de dépôts en espèces dans divers types de devises (USD, Euro, GBP et HUF, convertis sur une base historique par jour) et environ 8,5 millions USD en virements électroniques. La grande majorité des virements bancaires provenaient du compte OTP Vilag Kupa USD de l'IWF.

Sur ce montant, environ 1,8 million de dollars américains étaient constitués d'entrées identifiées comme des honoraires présidentiels que le Dr Aján a retirés en espèces.



Après avoir nié initialement l'existence de tout autre compte IWF, outre les comptes OTP opérationnels et les comptes suisses, dans une interview de suivi avec le MIIT, le Dr Aján a reconnu l'existence des comptes MKB. Son seul but, a-t-il présenté, était de faciliter un taux de change des devises étrangères plus favorable pour le dollar américain. Les dossiers montrent que le Dr Aján transfèrerait des fonds en dollars américains du compte d'exploitation de la banque OTP Vilag Kupa non divulgué et effectué des dépôts en espèces sur un ou des comptes MKB non divulgués. Le MKB convertissait ensuite les fonds transférés en *forint* hongrois. Ensuite, seule une partie de ces fonds HUF convertis serait reversée au compte d'exploitation HUF OTP de l'IWF. Une fois que les fonds MKB HUF étaient dans le compte d'exploitation OTP HUF, les fonds ont été utilisés pour payer les dépenses locales de fonctionnement de l'IWF.

L'explication du taux de change du Dr Aján est justifiable, mais les dossiers prouvent qu'il y avait plus de choses. Cette explication était exclue de l'autre objectif des comptes MKB non enregistrés, à partir desquels le Dr Aján effectuerait des retraits d'argent réguliers et récurrents des fonds HUF convertis qui restaient dans les comptes de MKB. Au cours de la période 2010-2020, le Dr Aján a personnellement retiré de l'argent en monnaie locale pour un total de 2 079 500 000 HUF (équivalent à environ 8,3 millions USD). Les comptes non divulgués de MKB et le retrait constant de leurs liquidités mettent en évidence les défauts importants de l'information financière, de la divulgation et de la transparence de l'IWF dans son ensemble.

La comptable de l'IWF a reconnu ne pas avoir eu accès à aucun enregistrement de ces transferts et retraits, et le Dr Aján n'a fourni aucune information à ce sujet. Par conséquent, les transactions financières qui ont été effectuées dans les comptes MKB ou OTP Vilag Kupa ne sont ni enregistrées dans les livres comptables de l'IWF, ni ultérieurement incluses dans les états financiers annuels de l'IWF. Le mouvement de fonds est la raison pour laquelle ni KPMG ni Alain Siegrist n'auraient été informés de l'existence ou de la finalité des comptes MKB et Vilag Kupa.

3.5 Tyrannie des espèces

L'utilisation d'argent liquide dans toute organisation est problématique. Selon ce qui est fait avec de l'argent, il est difficile, voire impossible, de retracer. Mis à part le Dr Aján, il n'y avait aucune surveillance sur l'utilisation de l'argent au sein de l'IWF, ce qui a entraîné la tenue de registres incomplets par le comptable de l'IWF. La gestion de la trésorerie et les normes comptables de l'IWF sont étonnamment « amateurs » pour une fédération sportive. C'est au mieux épouvantable.

L'IWF dispose de plusieurs sources de revenus monétaires. Ils sont générés par des amendes pour dopage, payées par les fédérations membres qui ont enfreint les réglementations antidopage et sont passibles d'une ou des deux amendes d'athlète ou de pays. L'IWF perçoit également les frais d'accréditation et de licence auprès des fédérations nationales et continentales qui organisent et planifient des compétitions. Ces frais sont généralement perçus en espèces. De temps à autre, les revenus des accords de sponsoring avec les fabricants d'équipements sportifs, les compagnies pétrolières et les fabricants de compléments alimentaires sont également collectés en espèces. La piste d'audit pour toutes ces transactions en espèces est un reçu, que le président délivre d'une manière fantaisiste, d'un livre avec des copies carbone en triple exemplaire.



Une grande partie, de ces revenus en espèces, a été collectée par le Dr Aján tout en remplissant ses fonctions présidentielles lors de compétitions internationales. Il n'y a aucun moyen de déterminer si les reçus qu'il a émis sont pour le montant exact en espèces ou si un reçu a été émis.

Une analyse des encaissements disponibles qui ont été émis conclut que pendant la période de 2009 à 2019, environ 6 millions USD ont été collectés en espèces par le Dr Aján. Outre le montant d'argent collecté déjà indiqué, des montants d'argent inconnus peuvent ont été collectées par lui ou son personnel sans qu'aucun document pertinent n'ait été émis.²³ Il s'agit du risque inhérent aux transactions en espèces.

Il n'y a aucun moyen de savoir exactement combien d'argent a été collecté par le Dr Aján pendant cette période. On ne sait pas s'il a émis un reçu, enregistré le montant exact reçu ou reçu toutes les transactions en espèces. Ensuite, il y a le problème, en tant que seule journaliste de l'information à la comptable à temps partiel Livia Budavari, de savoir s'il l'a informée de faire une réservation en conservant une entrée dans le registre comptable officiel. La délivrance des reçus et la collecte des espèces dépendaient entièrement de l'exactitude et de l'honnêteté du Dr Aján. Les témoins de cette enquête ont indiqué que le Dr Aján contrôlait totalement les liquidités et fournissait certains reçus et pas tous - au comptable pour l'inscription dans les comptes de l'IWF.

3.5.1 Utilisation des espèces par le président

I. Encaissement : déposer ou ne pas déposer

Le Dr Aján a émis au moins 574 reçus en espèces entre 2009 et 2019. Le total de ces reçus est d'environ 6 millions de dollars US. Les livrets de reçus sont numérotés consécutivement et l'analyse du MIIT montre qu'il manque potentiellement 133 reçus dans les livres, généralement détenus uniquement par le Dr Aján. Les carnets de reçus papier pour toute la période de 2009 à 2018 ont été détruits par l'IWF. Les actions du Dr Aján constituent une infraction en vertu du règlement de l'IWF sur le code de conduite, 2.2.2 (e).

Toutes les recettes déclarées ont été retracées dans les registres de l'IWF et une entrée confirmée a été effectuée. Cependant, à partir de 2013, aucun des fonds déclarés reçus n'a été déposé dans le compte d'exploitation déclaré du Bureau du Procureur d'IWF. La seule personne qui savait où l'argent est allé est le Dr Aján. Plusieurs analyses de trésorerie ont été effectuées pour déterminer la fréquence de dépôt de l'argent reçu, y compris les amendes pour dopage, les frais de voyage et les tentatives de rapprochement du grand livre comptable avec les dépôts bancaires réels. Ces analyses révèlent de graves lacunes dans la gestion et le dépôt des espèces.

II. Amendes pays

Le MIIT a effectué une analyse approfondie des fédérations membres qui ont payé leurs amendes pour dopage en espèces. Le but était de rapprocher les montants que les fédérations membres avaient apparemment payés avec les reçus qu'elles avaient émis par le Dr Aján. Plusieurs demandes

Atilla Adamfi a indiqué qu'à l'occasion, il avait collecté 13 000 \$ US. À son retour de l'étranger, il a remis l'argent au président. Aucun reçu ne lui a été remis pour l'argent.



ont été adressées à 20 fédérations membres qui ont payé leurs amendes en espèces. Sur ces demandes, la Fédération arménienne d'haltérophilie a répondu qu'elle avait détruit ces enregistrements, la Fédération turque a fourni des informations non informatives, la Fédération irakienne a fourni des informations limitées et la Fédération de Russie a fourni des informations lorsqu'elles étaient accessibles. 16 autres fédérations membres *n'ont pas répondu du tout*. La tentative de rapprochement de la trésorerie, les dépôts sur les reçus originaux n'ont donc pas pu être effectués. Ainsi, de nombreuses Fédérations membres sont en violation directe des 2.2.2 et 2.2.3 du mandat en raison de leur refus de coopérer.

La Fédération roumaine d'haltérophilie était la seule Fédération membre à avoir fourni au MIIT ses reçus originaux pour les paiements en espèces au Dr Aján. L'examen de leurs reçus a révélé des anomalies inexpliquées. Le montant total reçu de trois paiements en espèces fournis par la Fédération roumaine d'haltérophilie était égal à 100 000 USD. Cependant, les reçus correspondants fournis par l'IWF avaient des montants **complètement différents** de ceux des reçus fournis au MIIT par la Fédération membre roumaine. La destruction des livrets de reçus empêche le MIIT de concilier les écarts.

Les anomalies se sont poursuivies dans l'analyse des amendes pour dopage de la Fédération russe d'haltérophilie (« RWF »). Dans ce cas, il s'agit d'un cas où aucun reçu n'a été émis et aucun enregistrement de la transaction ne peut être trouvé dans les livres de l'IWF. Le MIIT a demandé à la RWF d'examiner le montant qu'elle a payé en amendes pour dopage. Elle a fourni des extraits de ses comptes qui montraient qu'elle avait payé à l'IWF 120 000 USD en espèces au cours de la période considérée. Aucune trace de ces fonds ne peut être trouvée dans les reçus ou les grands livres de l'IWF. Maxim Agapitov, l'actuel président de la RWF, a expliqué au MIIT qu'une fois l'ancien président de la RWF, Syrtsov, s'est rendu à Budapest avec 50 000 USD pour payer une amende pour dopage. Ce montant a été payé directement au Dr Aján. Le MIIT n'a pas été en mesure de localiser un reçu pour ces fonds et aucune écriture correspondant à ce paiement n'a été effectuée dans le registre comptable de l'IWF. En effet, il n'y a aucune preuve du paiement dans les registres de l'IWF.

Le paiement des amendes pour dopage de la Fédération albanaise d'haltérophilie est un exemple de l'insistance du Dr Aján sur l'utilisation d'argent pour payer les amendes pour dopage. Un témoin confidentiel a décrit un incident survenu lors des Jeux de Rio, où il a été approché par Stavri Bello, secrétaire général du Comité national olympique albanais. M. Bello a ensuite déclaré au témoin qu'il était « très contrarié par Tamás Aján et l'IWF, c'est inacceptable, c'est un scandale. Il [le Dr. Aján] a appelé le président de notre fédération d'haltérophilie et lui a dit que si vous n'apportez pas votre valise avec 100 000 \$ en espèces pour payer votre amende pour dopage, votre équipe n'irait pas à Rio 2016! »

M. Bello a décrit au témoin confidentiel qu'un groupe de quatre personnes, dirigé par Agron Haxhihyseni, secrétaire général de la Fédération albanaise d'haltérophilie, a partagé 100 000 USD entre eux et a effectué le paiement de Tirana, via Belgrade à Budapest. M. Bello a indiqué au témoin que le fait de transporter de telles sommes d'argent au-delà de la frontière et de ne pas le déclarer était contraire aux lois nationales de l'Albanie et de la Serbie.²⁴

https://www.iatatravelcentre.com/AL-Albania-customs-currency-airport-tax-regulations-details.htm https://www.iatatravelcentre.com/RS-Serbia-customs-currency-airport-tax-regulations-details.htm



L'examen des dossiers de l'IWF indique que le fil de la Fédération albanaise d'haltérophilie a transféré 25000 USD à l'IWF le 13 novembre 2015 et qu'un paiement en espèces de 73910 USD a été effectué le 22 juillet 2016.²⁵

Ainsi, le paiement de leur amende pour dopage leur a permis de participer aux jeux de Rio. Le MIIT a récupéré des preuves photographiques de ce paiement en espèces au Dr Aján, qui a eu lieu dans un restaurant à Budapest en présence de M. Haxhihyseni. Une copie du reçu de l'IWF est également photographiée et accompagne ce rapport.



Photographie du Dr Aján délivrant un reçu en espèces à la Fédération albanaise d'haltérophilie

Le Dr Aján a expliqué qu'il était nécessaire de permettre aux fédérations membres de payer leurs amendes et autres frais en espèces. Il a déclaré que certains pays n'ont pas la possibilité de transférer de l'argent par voie électronique pour diverses raisons, politiques ou autres. L'examen par le MIIT de plusieurs tentatives pour les contacter ont refusé de le faire. Ainsi, l'écart entre le paiement en espèces reçu et l'amende de 100 000 USD pour dopage n'a pas pu être concilié.

Le paiement des amendes pour dopage par les fédérations membres réfute cette théorie. Seules deux des 194 fédérations membres n'ont pas payé par virement bancaire. En fait, même les fédérations membres de pays aux systèmes bancaires restreints ou soumises à des sanctions politiques interdisant leur utilisation du dollar américain, comme le Venezuela ou l'Iran, ont toutes réussi à effectuer des virements bancaires sur les comptes de l'IWF.

Stavri Bello a nié avoir eu connaissance du paiement de l'amende, bien qu'il ait déclaré à un témoin confidentiel que l'argent avait été remis au Dr Aján. La Fédération albanaise d'haltérophilie a initialement accepté d'aider le MIIT, mais après plusieurs tentatives pour les contacter ont refusé de le faire. Ainsi, l'écart entre le paiement en espèces reçu et l'amende de 100 000 USD pour dopage n'a pas pu être concilié.



Un certain nombre de fédérations, après avoir déjà payé par virement bancaire, ont par la suite payé leurs amendes pour dopage en espèces. Les preuves suggèrent que les méthodes utilisées pour effectuer ces paiements sont peut-être une question de choix, mais pourraient être une question de demandes du Dr Aján.

La pratique du transport d'espèces est une entreprise risquée pour la personne et son propriétaire. Il n'est pas sûr, peut-être illégal dans certaines circonstances et expose le personnel à des risques de vol, de détournement de fonds ou d'attaque. L'expert du blanchiment d'argent du MIIT a indiqué que les mouvements d'argent exposent également le personnel du Secrétariat et de la fédération à des *délits* de blanchiment d'argent.

III. Frais de voyage

La pratique du double comptage des frais de voyage est un moyen courant de détourner des fonds d'une organisation. Il semble que cela ait également été pratiqué par le Dr Aján. Le MIIT a récupéré sur le serveur de l'IWF deux photographies de factures émises par l'IWF pour des remboursements de frais de service et de déplacement. Ces deux factures portent respectivement sur les montants de 5 536 \$ et 6 800 \$ US et sont toutes deux signées, indiquant que de l'argent avait été reçu pour ces montants, mais aucune écriture correspondante n'existe dans le grand livre comptable de l'IWF. M. Adamfi a déclaré qu'il a collecté et remis l'argent au Dr Aján, mais ne peut pas le prouver. Aucun reçu n'a été délivré à M. Adamfi par le Dr Aján.

Un témoin confidentiel a décrit un autre incident lié au voyage où le Dr Aján lui avait rendu une visite officielle, au cours de laquelle, le Dr Aján a présenté au témoin une facture de son billet d'avion totalisant 14 955 \$ US et en a exigé le paiement. Le témoin a été choqué mais a payé le montant. Bien que le témoin n'ait pas eu de reçu du Dr Aján pour ce paiement, le MIIT a une copie de la facture émise pour le billet d'avion. M. Adamfi a suivi peu après le Dr Aján et a également présenté au témoin une facture pour son billet d'avion, que le témoin a également payée. Les dossiers totalement inadéquats du sport n'ont pas permis au MIIT de mener une analyse et une évaluation complètes des frais de voyage pour déterminer, par exemple, si ces frais de transport aérien étaient également couverts par l'IWF. Cependant, ces exemples illustrent comment le double paiement des frais de voyage pourrait constituer une ponction illégitime sur les ressources de l'IWF.

IV. Trésorerie inexpliquée

Il existe d'autres exemples de paiements en espèces au Dr Aján, mais pas entièrement expliqués. En janvier 2020, lors de la réunion du CE à Doha, le président de la Fédération continentale asiatique, Mohamed Yusef Al Mana a fait les commentaires ci-dessous. L'ensemble de la réunion du CE est habituellement enregistré par le Secrétariat et sa déclaration est extraite de cet enregistrement.

« Vous voyez maintenant. Il ne veut pas démissionner. Il ne veut pas que vous soyez président par intérim. Il veut contrôler la commission et parce qu'il a dit qu'il était innocent. Il n'y a aucune preuve comme [inintelligible 03:25:17]. Non, il y a des preuves si vous le souhaitez, je peux vous donner des preuves pour vous tous. J'ai des preuves si vous voulez, mais c'est très honteux de le lui montrer ou de le montrer à n'importe qui. Si vous en voulez une copie, je peux vous en donner une co-



pie. Vous le voyez, n'en prenez aucune photo. Nous l'avons et nous le connaissons très bien. Nous le couvrons, ça va, nous le soutenons, ça va, mais nous le connaissons. Je le connais très bien. Je le connais depuis 1997, pas 1998, 1997 jusqu'à maintenant, je le connais très bien. Nous avons tout. Soyons d'accord sur ce point, nous le pouvons. J'ai deux feuillets de 200 000 \$, il a reçu de quelqu'un et j'ai l'original, pas le faux, l'original. Jusqu'à ce qu'il sache cela, nous ne voulons pas l'utiliser contre lui parce que nous ne voulons pas qu'il fasse de scandale. »

M. Al Mana a été contacté à trois reprises pour fournir les « deux feuillets de 200 000 \$ » auxquels il faisait référence dans l'enregistrement et expliquer ses autres commentaires. M. Al Mana a malheureusement regretté de ne pas pouvoir être interrogé contrairement au mandat précédemment cité.

V. Retraits d'espèces

La comptable à temps partiel de l'IWF a indiqué au MIIT qu'elle n'avait jamais manipulé d'argent collecté par le président ni retiré d'argent de la banque OTP. À son avis, la raison pour laquelle le nom du Dr Aján apparaît à plusieurs reprises sur les relevés de la Banque OTP, pour les retraits d'espèces est qu'il était le seul à avoir retiré de l'argent de ce compte. Elle n'a pas inscrit le nom du Dr Aján à côté des retraits sur son grand livre car il était évident pour elle qu'il avait retiré l'argent. Il était la seule personne autorisée à retirer des fonds du compte de la banque OTP.

Il a été expliqué que, comme le Dr Aján ne lui avait pas remis de reçus ou de documents attestant de la manière dont l'argent qu'il avait retiré avait été dépensé, elle ne pouvait plus en rendre compte par la suite. Le Dr Aján n'a pas déposé l'argent qu'il a reçu des fédérations membres dans le fonctionnement de l'IWF sur le compte OTP après 2013, car il facturait des frais bancaires sur les retraits et les dépôts en espèces en USD.

Selon le grand livre de l'IWF, et confirmé par des relevés bancaires, le Dr Aján a retiré un total de 12,5 millions de dollars US du compte opérationnel OTP entre 2009 et 2019. Il n'existe aucune piste d'audit concluante démontrant le but ou l'utilisation de ces fonds. Le MIIT a identifié plusieurs occasions où des sommes importantes ont été retirées avant les élections continentales et les congrès électoraux, où il est allégué que le Dr Aján a utilisé les ressources de l'IWF pour acheter des votes (voir le chapitre 4 sur les congrès électoraux). Étant donné que la comptable n'était pas directement informée du compte MKB, elle ne pouvait pas inclure de dépôts ou de retraits effectués sur ce compte dans le grand livre de l'IWF.

Les retraits d'argent et les pratiques comptables analogues ont entraîné une incompréhension totale des revenus et des dépenses de l'IWF. Étant donné que le comptable n'a reçu à l'occasion que des reçus démontrant comment l'argent retiré a été dépensé, il est impossible de savoir quel pourcentage a été utilisé pour les opérations légitimes de l'IWF. De plus, les retraits du compte MKB n'ont pas été pris en compte dans sa déclaration des retraits effectués par le Dr Aján.

Plusieurs témoins ont identifié que le Dr Aján avait gardé l'argent dans un coffre-fort dans son bureau. Cependant, le 8 mai 2020, lorsque son coffre-fort a finalement été ouvert devant la conseil-lère juridique de l'IWF, le Dr Lilla Sagi, il n'y avait aucun argent dans le coffre-fort. En fait, il était complètement vide.





Photo du coffre-fort vide du Dr Aján au bureau de l'IWF à Budapest

3.6 Rapports financiers: réalité déformée

La base de tout système de tenue de registres financiers précis est la véracité des livres comptables utilisés pour fournir l'ensemble de données à partir duquel les registres comptables financiers sont construits. Les comptes financiers sont ensuite rassemblés sous forme d'états financiers. Ce sont ces documents sur lesquels la surveillance, la gestion et l'analyse des affaires financières d'une organisation sont examinées. À la base, le processus de comptabilité de l'IWF était fondamentalement vicié.

Au cours de la période de dix ans examinée, l'IWF a employé un comptable à temps partiel qui travaillait sous la seule direction et supervision du Dr Aján. Elle s'est appuyée sur les dossiers qui lui ont été fournis par le Dr Aján pour remplir le fichier de feuille de calcul de l'IWF avec les revenus et les dépenses de l'IWF. Ce tableur a servi de base sur laquelle les registres financiers annuels de l'IWF ont été préparés par le conseiller financier et présentés à l'auditeur externe, et finalement au BE.



Après avoir interviewé le comptable, il a été découvert que l'IWF avait intentionnellement omis et obscurci des milliers de transactions dans le fichier de calcul IWF, dont l'effet net global dissimulait plus de 10 millions de dollars américains en espèces non comptabilisées. Plus précisément, des millions de dollars de *retraits en espèces* effectués par le Dr Aján n'ont jamais été enregistrés, tandis que certains transferts électroniques de fonds payés en *forint* hongrois ont été regroupés, convertis en USD et enregistrés en tant que dépenses en espèces. L'effet cumulatif de ces écritures confondantes a produit une différence approximative entre les revenus en espèces et les dépenses en espèces de 10,4 millions USD sur la période considérée. L'effet domino des échecs de déclaration comptable résulte de ce processus erroné d'enregistrement des écritures dans les livres et registres de l'IWF. De plus amples détails sur l'analyse de la trésorerie ont été fournis à la Commission O&I à titre confidentiel, comme décrit dans le résumé analytique du chapitre un.

I. Construction de données comptables

Les états financiers annuels ont été tirés des feuilles de calcul erronées du comptable. Lorsque cet ensemble de données comptables incomplètes a été présenté aux nouveaux « contrôles » indépendants sur les irrégularités financières à la suite des anciennes réformes constitutionnelles, il a été accepté en valeur nominale. Par conséquent, les rapports financiers qui en ont résulté n'étaient pas suffisamment informatifs et donc trompeurs. Il s'agit d'une infraction au Code de conduite, comme indiqué précédemment.

II. Tromper l'EB

Les allégations de mauvaise gestion financière et de corruption qui ont surgi au sein de l'IWF découlent, au moins en partie, du manque total de contrôle et de gouvernance des comptes bancaires de l'IWF. Le Dr Aján était la personne singulière connaissant parfaitement les comptes de l'IWF. Il a été régulièrement montré au Bureau exécutif des documents incomplets, inexacts et rudimentaires, le privant ainsi de la capacité de remplir son rôle de contrôle constitutionnel. De temps en temps, un membre du CE interrogeait ou demandait au Dr Aján des explications plus approfondies sur les finances, et on leur disait : « Ne posez pas de questions sur les finances de l'IWF ».

3.7 Franchir les frontières internationales avec de l'argent non déclaré

Les réglementations de l'UE exigent cette déclaration sur le transport de 10 000 EUR ou plus à travers les frontières internationales. Le Dr Aján a initialement déclaré qu'il ne transportait pas de montants supérieurs à 10 000 EUR et s'il devait déplacer de l'argent au-delà de la limite, il le répartissait entre les membres du personnel voyageant avec lui. Le MIIT note que le Dr Aján est titulaire d'un passeport diplomatique hongrois et un témoin confidentiel a attesté que le Dr Aján est prêt à utiliser son statut associé pour éviter les perquisitions par les douaniers. En effet, il n'y avait aucun contrôle financier au niveau du CE. Les réformes de la Constitution et des Statuts de l'IWF ont été continuellement ignorées par le Dr Aján et lui ont fourni un accès facile pour potentiellement acquérir les fonds appartenant à l'IWF.

Un témoin confidentiel a expliqué au MIIT qu'après plusieurs demandes de précisions, un membre du Secrétariat avait demandé au membre du CE de s'abstenir de poser à nouveau des questions sur les finances.



Une analyse des rentrées de fonds a été comparée aux événements auxquels le Dr Aján a assisté. L'instantané de ces travaux montre qu'à 29 reprises au cours de la période 2009-2019, le Dr Aján a collecté plus de 40 000 USD lors des différents événements, pour un total de 3,7 millions USD, liés principalement à des amendes pour dopage. Par exemple, du 6 au 15 avril 2013, il était aux Jeux de la Jeunesse de l'IWF à Tachkent. Là, il a délivré des reçus pour la collecte de 234 300 \$ USD, dont certains, selon le MIIT, pourraient avoir été dépensés localement. Compte tenu de la nature des déclarations de trésorerie, il n'a pas été possible de vérifier les livres pour toute dépense légitime.

Entre le 5 et le 6 mars 2014, le Dr Aján a délivré 18 reçus totalisant 444 675 USD lors de sa participation au Congrès d'haltérophilie de l'Asie du Sud-Est et aux Championnats d'Asie juniors. Pour ramener ce montant en Hongrie, il aurait fallu le répartir entre 45 employés. Tous les membres du personnel de l'IWF interrogés par le MIIT ont nié avoir en leur possession de l'argent liquide au nom de Dr Aján.

Un témoin confidentiel a expliqué que le neveu du Dr Aján, Akos Umaru Jolathy, avait voyagé avec le Dr Aján à de nombreuses compétitions internationales et avait été accrédité en tant qu'assistant financier de l'IWF. L'un des rôles de ce poste était de transporter de l'argent pour son oncle, le Dr Aján.

3.7.1 Blanchiment d'argent par un expert en la matière

Le MIIT a consulté un expert en la matière et lui a fourni des feuilles de calcul des encaissements et des dépôts de l'IWF. Dans son rapport d'expertise au « II », il a décrit les preuves « comme complètement incroyables », ajoutant que : « le *modus operandi* d'Aján est révélateur des collectes d'espèces et la livraison dans son pays d'origine est quelque chose que j'ai vu à de nombreuses occasions précédentes et j'associe cette méthodologie comme symptomatique de corruption ou d'activité criminelle. » On pourrait soutenir, a-t-il expliqué, que cette activité enfreint le Code pénal hongrois en ce qui concerne, 1.1.1 : Détournement de fonds et 1.1.2 : Détournement de fonds.

Les conclusions ci-dessus reposent sur de nombreux facteurs, qui sont expliqués dans sa déclaration, qui avait été fournie à titre confidentiel à la Commission O&I. Mais les points principaux sont :

- « (I) L'absence de toute déclaration d'argent.
 - a. Il a connaissance des procédures de déclaration en espèces et des montants seuils mais aucune preuve de déclarations légitimes.
 - b. Il n'y a pas de piste d'audit complète.
 - c. Il existe des méthodes beaucoup plus sûres, sécurisées et vérifiables pour déplacer de gros volumes d'argent en utilisant les systèmes bancaires traditionnels.
 - d. Le Dr Aján a facilement accès aux comptes bancaires de la fédération, mais choisit toujours de transporter des montants en espèces importants malgré le risque élevé de perte ou de détection par les autorités répressives telles que les douanes à un point d'entrée frontalier.
 - e. [...]
 - f. L'insolence totale de la personne transportant de l'argent dans ces volumes sans aucune assurance voyage, personnelle ou professionnelle pour couvrir les montants en cas de perte ou de vol est, selon l'expert, invraisemblable. »



3.8 Méthodologie financière

Le développement d'une compréhension de base des types de revenus et de dépenses au sein de l'organisation a été le point de départ de l'enquête. Cela a été accompli en téléchargeant les rapports financiers disponibles sur le site Web de l'IWF. L'analyse de ces documents publics a fourni une fenêtre sur les divers actifs détenus par l'IWF et des idées quant à l'endroit où d'autres comptes pourraient éventuellement exister.

L'IWF a fourni les registres des états financiers annuels du MIIT, qui ont ensuite été comparés aux rapports financiers publics. Parallèlement une analyse, des procès-verbaux des différents congrès et réunions du CE, a été réalisées pour anticiper et enregistrer les questions financières en cours de discussion. Ces analyses ont permis d'extraire les documents relatifs aux intérêts perçus, aux soldes des comptes suisses, aux amendes pour dopage, aux frais bancaires, aux frais de contrôle du dopage et aux autres dépenses de l'IWF.

Une analyse des rapports d'audit annuels de KPMG a suivi pour déterminer si les auditeurs externes avaient identifié des problèmes ou des problèmes dans la réalisation de leurs audits annuels.

Les données compilées de toutes les analyses ci-dessus ont enseigné aux enquêteurs comment structurer les entretiens futurs et ont formé les thèmes sous lesquels les questions ont été développées. Des entretiens ont été menés avec les auditeurs externes et le conseiller financier de l'IWF lors d'une visite sur place au siège de l'IWF début mars. KPMG et Alain Siegrist ont tous deux limité le temps disponible pour les entretiens, ce qui s'est traduit par des entretiens considérablement abrégés et donc incomplets.²⁷ La comptable à temps partiel était visiblement absente du siège social et son accès a été bloqué. Le MIIT a été autorisé à l'interviewer plus d'un mois plus tard, après la visite sur place. Les registres comptables internes ont été fournis au MIIT avant son entretien.

Comme décrit précédemment, les feuilles de calcul comptables internes de l'IWF préparées par le comptable étaient de nature et de portée rudimentaires, ressemblant à un simple grand livre général. Les informations de ces feuilles de calcul ont été triées et filtrées à l'aide de différentes variables. Les transactions financières d'intérêt ou hors des montants ordinaires ont été identifiées et extraites pour créer les propres documents de travail du MIIT. Une analyse des codes comptables indiqués a également été réalisée. Une grande majorité des grandes transactions de retrait d'espèces qui figuraient sur la feuille de calcul de l'IWF n'avaient pas de code comptable associé. Ces transactions ont par la suite été déterminées comme les retraits d'espèces faisant figurer le Dr Aján comme acteur.

Ce travail a été effectué alors que le MIIT attendait la production des documents bancaires demandés. Jusqu'à présent, aucun relevé bancaire réel n'avait été examiné. C'est fin mars, près d'un mois après que le MIIT a demandé pour la première fois les relevés bancaires, qu'il a reçu les premiers relevés bancaires réels des comptes suisses UBS et UBP et de la banque OTP en Hongrie. Les enregistrements UBS étaient manquants ou pratiquement inutiles. La majorité des documents

Lorsqu'elle sera approchée par le MIIT à une date ultérieure, KPMG ne fournirait ni informations ni entretiens sans équipe signant un document qui aurait rendu toute information glanée inutilisable. Il va sans dire que le MIIT n'a pas accepté leurs conditions, aucun document d'audit supplémentaire n'a été fourni et aucun deuxième entretien n'a été réalisé.



consistaient en résumés de fin d'année des investissements sans transactions individuelles de dépôt et de retrait. Une seule année des comptes UBS était utilisable. Toutefois, les déclarations de la banque OTP se sont révélées utiles pour mieux comprendre le flux des fonds du CIO à partir de ce compte particulier. Avec le tableur IWF, le MIIT a pu effectuer une rétro-ingénierie des transactions provenant du compte UBS. Malgré les multiples demandes du MIIT pour les relevés mensuels du compte UBS, celles-ci n'ont jamais été fournies. Par conséquent, aucun suivi n'a été effectué pour ce compte.

Une analyse de traçage médico-légale a été réalisée par rapport aux enregistrements suisses de l'UBP. En plus de l'activité d'investissement et de négociation, les relevés UBP mettaient en évidence les virements électroniques des paiements de recettes du CIO sur le compte et les virements électroniques ultérieurs de moindre montant vers le compte IWF OTP USD en Hongrie.

Quatre mille pages de relevés bancaires et de cartes de crédit du Bureau du Procureur de 2009 à 2019 ont été examinées et analysées. Ces enregistrements ont été recoupés avec l'analyse antérieure des feuilles de calcul IWF. L'examen et l'analyse se sont concentrés sur les dépôts et les retraits en espèces, les transferts inter-banques vers d'autres comptes OTP et cartes de crédit, l'identification des dépenses légitimes de fonctionnement de l'IWF, le traçage des fonds interbancaires pour déterminer l'existence de comptes IWF non divulgués et la source globale, ainsi que l'utilisation des fonds pour déterminer les indices possibles de corruption et de blanchiment d'argent. En outre, plusieurs projets analytiques ont été achevés pour soutenir le reste de l'enquête.

Ceux-ci comprenaient des transactions en espèces, des paiements d'amendes pour dopage en provenance d'Iran, des paiements en espèces pour les votes lors des congrès électoraux, le transfert des fonds du CIO à l'IWF, des fonds de soutien et de développement de l'IWF, l'utilisation des cartes de crédit des fonctionnaires de l'IWF, des paiements liés au dopage à l'Agence indépendante de contrôle (« ITA "), des fonds versés à un conseiller juridique autrement inconnu, le Dr Banos Csaba, (Karoly), des recherches sur les encaissements dans les dossiers bancaires, des recherches liées à un compte bancaire de l'IWF au Colorado, aux États-Unis, et des honoraires présidentiels du Dr Aján.

Les analyses effectuées ci-dessus ont révélé deux comptes qui n'ont jamais été divulgués au MIIT par quiconque au sein de l'IWF. L'un est un compte en USD auprès d'OTP Bank sous le nom d'IWF Vilag Kupa. L'analyse de ce compte n'a pas été possible car il n'a jamais été communiqué au MIIT, malgré ses multiples demandes.

Début avril, le MIIT a informé l'IWF de sa connaissance de l'existence de comptes à la MKB Bank. Ce n'est que le 8 mai 2020, moins d'un mois avant la parution de ce rapport, que l'IWF a finalement produit les enregistrements MKB. Ces enregistrements ont été analysés en utilisant les mêmes procédures que celles appliquées aux comptes de la banque OTP. Aucune des transactions bancaires de MKB n'est explicitement enregistrée dans les livres de comptes de l'IWF.

Une autre faille dans le processus de tenue des livres comptables a été révélée. Les informations non divulguées et donc non comptabilisées pour les transactions MKB a laissé un enregistrement inexplicable dans les états financiers préparés. Cela aggrave encore le système d'enregistrement défectueux discuté précédemment.



3.9 Principaux résultats

Le résultat global de tous les travaux précédents est reflété dans le tableau suivant. Il montre que, sur la base des documents dont dispose actuellement le MIIT, il y a environ 10,4 millions USD en espèces qui ne peuvent pas être comptabilisés.

Au 3 juin 2020, l'IWF n'avait pas fourni de registres financiers complets pour la période de 2009 à 2019. Tant que tous les registres pertinents n'auront pas été fournis aux fins d'analyse par l'IWF et le Dr Aján, le montant « Non comptabilisé en espèces » indiqué dans le tableau ci-dessous aura le potentiel d'augmenter ou de diminuer.

CHIFFRE D'AFFAIRES IWF (2009 à 2019)	
FRAIS EN ESPÈCES ET AMENDES COLLECTÉES LORS DE CONGRÈS,	6.156,733
DE TOURNOIS, etc. (Selon les registres comptables de l'IWF)	,
ARGENT RETRAIT DES COMPTES OTP IWF	12.571,609
(valorisés en USD)	
ARGENT RETRAIT DES COMPTES IWF MKB	9.128,608
(valorisé en USD)	
27.856,950	
DÉPENSES DE TRÉSORERIE IWF (2009 à 2019)	
DÉPENSES PAYÉES EN ESPÈCES	11.040,438
(selon les registres comptables de l'IWF)	
TRÉSORERIE DÉPOSÉE SUR LES COMPTES OTP IWF	1.668,610
(évalués en USD)	
ESPÈCES DÉPOSÉES SUR LES COMPTES IWF MKB	4.743,974
(évalués en USD)	
	17.453.022
NON COMPTABLES POUR TRÉSORERIE	
TOTAL DES PRODUITS DE TRÉSORERIE	27.856.950
TOTAL DES DÉPENSES DE TRÉSORERIE	17.453.022
TOTAL NON COMPTABLES POUR TRÉSORERIE*	10.403.928

* * *

Chapitre 4: Corruption électorale

4.1 Introduction

Le Dr Aján a maintenu une emprise de fer sur les résultats électoraux de l'IWF pendant au moins la dernière décennie de son mandat de 20 ans en tant que président. L'une des conclusions fondamentales de l'équipe d'enquête indépendante McLaren (« MIIT ») est que les élections présidentielles et autres qui ont eu lieu entre 2009 et 2017 étaient étonnamment sujettes à la corruption. La corruption était répandue avec le copinage rampant et la corruption pure et simple. L'achat de votes a été réalisé par des individus agissant au nom du président en tant que « courtiers de vote ». Un témoin confidentiel a décrit l'approche de corruption à son encontre dans une chambre d'hôtel après minuit par un



membre de haut rang de l'une des fédérations continentales. Il a demandé 5 000 USD sur la base d'un prétendu accord préalable pour soutenir les « pays africains ». La demande a été rejetée.

Le Dr Aján a toujours maintenu un cadre de personnes proches de lui en nommant des amis et des associés sans tenir dûment compte de leurs qualifications. Des témoins ont décrit ces personnes comme « l'équipe du président ». C'étaient en fait les *copains* du président. Ils étaient souvent membres du Conseil exécutif (« EB ») et de la hiérarchie de l'IWF qui cherchaient un statut pour euxmêmes ou des faveurs en contrepartie pour leur soutien et le statut d'appartenance à l'équipe du président. De temps en temps, de généreux paiements de soutien étaient accordés à ses amis, dont certains auraient reçu de l'argent pour les votes. En règle générale, certaines de ces personnes agiraient comme *courtiers en vote*. Grâce à eux, le président a non seulement pu se distancier de la sale affaire d'échanger de l'argent contre des votes, mais aussi coordonner un résultat électoral acheté et prédéterminé en tirant parti des alliés et des liens de ces individus avec leurs propres fédérations membres continentales. Les prouesses politiques et le poids politique du Président parmi les fédérations membres ont abouti à des élections corrompues et non démocratiques que les fédérations membres ont apparemment acceptées comme la norme, malgré leurs protestations contraires. Ce chapitre décrit les méthodes par lesquelles le Dr Aján a pu maintenir ce contrôle ultime sur l'IWF pour assurer sa propre réélection au poste de président.

4.2 Préparatifs du Congrès électoral

4.2.1 L'EB élu

La base de pouvoir du Dr Aján et le contrôle du Secrétariat et du CE de l'IWF dépendaient de sa propre réélection ainsi que de l'élection de ses candidats privilégiés à des postes influents au sein de l'organisation internationale : le secrétaire-trésorier général, le 1^{er} vice-président Président et les cinq autres vice-présidents composent le CE. Il exploiterait alors ses copains dans le cadre du fonctionnement de l'IWF. Les règles de constitution sont explicites : les membres du CE doivent être élus, à l'exception des 5 présidents de la Fédération continentale qui sont membres d'office, mais avec le plein droit de vote du CE. L'élection du CE n'était cependant ni juste ni démocratique. Avant le Congrès électoral, le Dr Aján évaluerait et sélectionnerait personnellement les membres du CE qui formeraient son équipe, en choisissant stratégiquement des individus qui sont soit « corrompus et demandeurs de statut », soit complètement inconscients de ce qu'il essayait d'accomplir.²⁸

À au moins une occasion, un individu du CE élut était mensonger avec le MIIT quant à son acceptation et son don de pots-de-vin. Ce processus de maintien du pouvoir a été reproduit à chacun des congrès électoraux de 2009, 2013 et 2017. Les preuves de ce processus ont été corroborées par des témoignages et des preuves documentaires. Les dispositions d'intégrité du Code d'éthique sont très déficientes car l'achat de votes n'est pas une infraction. Cependant, le comportement des courtiers de vote enfreint la section 1.4.1 des dispositions relatives à l'intégrité.

L'influence du Dr Aján ne se limitait pas à la sélection des postes supérieurs des membres «élus » du CE. Son influence pourrait également affecter les élections des présidents des fédérations conti-

Voir note de bas de page 10 du chapitre.



41

nentales. Les membres de l'équipe du Dr Aján se rendraient aux élections des Fédérations continentales et travailleraient comme courtiers de vote, soudoyant des membres pour voter pour une personne spécifique qui, en cas de succès, prendrait place au Conseil exécutif en tant que président de la Fédération continentale. Ainsi, l'achat de votes ne se limitait pas aux congrès électoraux quadriennaux (discutés ci-dessous) mais existait comme un modèle de comportement systémique qui était accepté dans toute l'organisation.

Avec l'équipe du Dr Aján empilant les postes de haut niveau du CE, il pourrait tirer parti de ces alliances pour les votes au Congrès électoral et assurer la conformité du CE docile. En conséquence, les membres du CE ne rempliraient pas intentionnellement leurs responsabilités essentielles d'approuver les actions présidentielles, d'examiner et d'évaluer les plans de gestion, y compris les nominations aux comités, les finances et le programme de dopage. Sans résistance de ses copains sur l'EB, le Dr Aján a pu affirmer et maintenir son contrôle total sur l'organisation. Plus important encore, sa réélection, qui était la clé de son contrôle, a été assurée par son équipe, ce qui a provoqué la manipulation des résultats lors des Congrès électoraux de l'IWF. C'est le modèle que le MIIT a découvert. Un rapport plus détaillé de ce processus et des événements de ce chapitre a été rédigé par le MIIT et a été remis à la Commission O&I à titre confidentiel.

4.2.2 Mise en place du bloc de vote avec des pots-de-vin

Parallèlement à la sélection stratégique par le Dr Aján de son EB docile, il y avait le processus d'assurer la disponibilité de l'argent pour les pots-de-vin et les membres votants aux Congrès électoraux. Le Congrès annuel, qui a toujours lieu avant le Congrès électoral, est l'endroit où les bases sont posées. Au cours de ces congrès annuels de l'année électorale, l'analyse par le MIIT des recettes en espèces, des retraits en espèces et des feuilles de calcul internes de l'IWF montre une vague d'activités entourant le paiement en espèces des cotisations actuelles et des arriérés. À première vue, l'activité semble inoffensive. Cependant, le calendrier des paiements transforme un paiement d'adhésion apparemment innocent en quelque chose de plus illicite.

Seuls les membres effectifs qui ont payé leur cotisation à la fin du mois de mars de l'année du Congrès électoral peuvent participer et voter (voir 2.1 de la Constitution). Cependant, les congrès annuels ont eu lieu après la fin du mois de mars pour toutes les années électorales 2009, ²⁹ 2013 et 2017. Par conséquent, une application stricte de la Constitution aurait interdit les retards de paiement des membres qui participent et votent aux congrès électoraux. Ils ont néanmoins voté. La majorité de ces membres qui ont payé en retard étaient des membres de la Fédération haltérophile d'Afrique ou de la Fédération asiatique d'haltérophilie. ³⁰ La Constitution et les paiements tardifs acceptés en espèces ou,

Lors du Congrès annuel de 2017 à Bangkok, de nombreux pays africains (dont le Congo, l'Éthiopie, la Sierra Leone et l'Ouganda) ont payé leur cotisation annuelle de 500 dollars en espèces à l'IWF. Les cotisations annuelles payées par les Fédérations membres africaines étaient toutes pour les années précédentes. Alors que beaucoup de ces mêmes fédérations ont voté au Congrès électoral, leurs cotisations dues pour 2017 n'ont été payées que le 1^{er} juin 2017.



Alors que le Dr Aján s'est présenté sans opposition lors de l'élection de 2009, le processus de sélection stratégique et de vote de ses copains aux postes de membres de haut niveau par le biais de pots-de-vin s'est produit.

dans certains cas ne les ont pas du tout exigés.³¹ Une telle conduite ne constitue pas une violation du règlement 12, démontrant clairement la nécessité d'une révision importante.

Aux congrès électoraux, les courtiers de vote avaient des fonds en leur possession pour encourager le vote pour le président. L'ancien secrétaire général, M. Ma Wenguang a déclaré que le Dr Aján était en mesure d'utiliser tout le poids des ressources de l'IWF pour être réélu, tandis que les opposants devaient utiliser leurs propres ressources personnelles limitées. La seule personne ayant le contrôle exclusif des comptes bancaires de l'IWF, la collecte et le traitement des frais d'adhésion en espèces et des amendes pour dopage des membres, et la capacité de retirer de l'argent des comptes bancaires de l'IWF était le Dr Aján. Des preuves documentaires étayées par des témoignages indiquent qu'un montant considérable d'argent a été dépensé au Congrès électoral de Moscou de 2013 et plus tard à Bangkok de 2017 afin de garantir les votes du Dr Aján et de son équipe grâce à des pots-de-vin.

La présidence du Dr Aján a été assurée en versant des pots-de-vin aux fédérations membres allant de 5 000 à 30 000 USD pour voter pour lui et son équipe de copains. Le suivi médico-légal des comptes bancaires de l'IWF montre que le président disposait respectivement de 405 000 USD³² et 218 000 USD au moment des congrès électoraux de Moscou et de Bangkok. Le MIIT s'est entretenu avec plusieurs témoins confidentiels concernant les événements ayant conduit au vote lors de ces congrès. Les éléments de preuve fournis oralement par ces témoins corroborent l'analyse judiciaire légale par le MIIT des comptes bancaires de l'IWF. Voir le chapitre 3 pour la description détaillée du contrôle du Dr Aján sur les finances de l'IWF, y compris les comptes bancaires et la gestion des espèces.

Avec l'argent à la disposition des courtiers de vote pour distribution aux élections et le contournement de la Constitution pour garantir les chiffres disponibles pour créer un bloc de vote soudoyé, le Dr Aján a efficacement protégé sa présidence pendant la période examinée par le MIIT. La section suivante décrit comment l'élection a été achetée dans la pratique. Encore une fois, le rapport d'enquête du MIIT fournit de manière confidentielle à la Commission O&I contient plus de détails.

4.3 Comment s'achète une présidence

Les préparatifs pour assurer une victoire électorale au Dr Aján et aux membres du CE oint commencent par la rédaction d'une liste de candidats « préférés » pour occuper les postes les plus élevés au sein du CE. Cette liste comprenait les noms, les postes attribués, les pays et les fédérations conti-

Tamas Aján retirerait personnellement des montants du compte hongrois OTP USD. Il n'existe aucune référence ou notation correspondante dans les livres comptables de l'IWF qui enregistre le but des retraits précédant les Congrès électoraux. Le MIIT note qu'une partie, mais pas la totalité, de cet argent a été utilisée pour payer les jetons de présence et autres frais du Congrès.



procès-verbaux du Congrès électoral de 2009 confirment que 129 fédérations nationales ont obtenu le droit de vote, mais selon les registres comptables de l'IWF, seules 90 fédérations ont payé des frais d'adhésion en 2009, nombre d'entre elles ne payant que pour des années historiques, sans compter le paiement des élections de l'année.

Le 22 avril 2013, le Dr Aján a retiré 182 000 USD du compte du Bureau du Procureur. Le 15 mai 2013, dans les jours qui ont précédé le Congrès électoral de l'IWF à Moscou, le président a retiré 223 000 \$ US supplémentaires.

nentales auxquelles ces individus appartiennent, certains des postes EB inférieurs restant vides. Le MIIT a identifié le processus grâce à l'examen médico-légal des disques durs d'Atilla Adamfi où les preuves ont été récupérées. Les preuves consistent en une version de la liste EB oint et une deuxième version légèrement variée³⁴ de la même, photographiée respectivement 1 mois et 3 jours avant l'élection de 2017. Ainsi, mettre en évidence ce processus et révéler que les résultats de l'élection étaient prédéterminés bien avant tout vote.

Une fois que la composition future du CE et de l'équipe du Dr Aján a été finalisée, ces listes ont été converties en ce que le MIIT a étiqueté, un aide-mémoire : un document créé pour garantir que les délégués qui avaient été soumis à la corruption n'ont pas fait toute erreur dans l'isoloir lors de l'inscription de ses choix sur les bulletins de vote. L'aide-mémoire a été transmis au bloc de vote soudoyé. Il indiquait les huit premiers postes de membres supérieurs du CE (le Dr Aján en tant que président et les sept autres postes de haut niveau du CE). Ces postes étaient inscrits sur 2 bouts de papier et à côté de chaque poste étaient imprimés les noms du Dr Aján et de ses candidats préférés. Pour garantir en outre qu'il ne pouvait y avoir aucun doute sur la manière dont le bloc de vote soudoyé devait voter, dans la dernière colonne intitulée « VOTE », un « X » imprimé a été placé à côté du nom de chacun des candidats. Les noms inscrits sur l'aide-mémoire des huit premiers, les positions étaient non seulement similaires aux projets de listes extraites des disques durs de M. Adamfi, mais plus important encore, correspondaient exactement au résultat final du scrutin tel que publié par la suite par l'IWF. Voir photo ci-dessous.



Photographie de « l'aide-mémoire » récupérée sur les serveurs de l'IWF.

Il n'y avait qu'un seul nom qui différait entre les deux versions.



2

Grâce à des entretiens avec des témoins confidentiels, le MIIT a appris que les fédérations membres asiatiques, africaines et océaniques étaient des voix swing, que le Dr Aján pourrait influencer et soudoyer. Par exemple, lors des élections de 2013, les fédérations asiatiques ont voté contre le Dr Aján tandis que les fédérations océaniennes ont voté pour. Cependant, en 2017, le Dr Aján a obtenu sa présidence grâce à un accord avec certaines fédérations africaines et asiatiques, qui se tenaient à l'origine contre lui. Les pots-de-vin allaient de 5 000 à 30 000 USD par vote et, spécifiques à l'élection de 2017, les membres ont bénéficié de voyages sur des navires de croisière privés et de séjours dans des hôtels 5 étoiles avant l'élection.

En conséquence, le Dr Aján a été élu président pour un nouveau mandat de 4 ans se terminant en 2021. Sa démission en avril 2020 a mis fin à ce mandat.

Les preuves documentaires du MIIT indiquent que la délégation d'élus corrompus est passée par Doha le 27 mai 2017 en voyageant en groupe avec Qatar Airlines en Thaïlande. À leur arrivée, ce bloc de vote soudoyé a été conduit dans un hôtel différent de celui où résidaient tous les autres membres présents au Congrès. Pour le Congrès de 2017, le bloc de vote soudoyé a été maintenu en quarantaine du reste du Congrès électoral jusqu'au matin même des élections pour limiter toute possibilité que les membres changent leur vote à la dernière minute. Le matin du scrutin, ils ont été transportés en bus jusqu'à l'hôtel où se tenait le Congrès électoral. Leur quarantaine comprenait cependant une indemnité, des dîners et un voyage en bateau de croisière à Bangkok.

Le bloc de vote soudoyé, armé de son aide-mémoire personnel, a été chargé de photographier son bulletin de vote rempli, attestant ainsi pour qui il avait voté. Grâce à cela, ils établissaient leur droit à un pot-de-vin. Un témoin confidentiel a fourni au MIIT la photo qui lui avait été envoyée d'un délégué photographiant son bulletin de vote avec un téléphone portable. Ensemble, deux témoins confidentiels ont confirmé que des flashs de caméra pouvaient être vus venants de l'intérieur des bureaux de vote. Une photo de cette procédure est incluse ci-dessous :



Photographie d'un membre au Congrès électoral 2017 photographiant son bulletin de vote.



Alors que la corruption est restée une constante lors des congrès électoraux de 2009, 2013 et 2017, le processus de distribution d'espèces par les courtiers de vote et les méthodes permettant de garantir que le bloc de vote soudoyé vote comme indiqué, ont évolué au fil des ans. Plus tôt, un système d'honneur a été appliqué, mais il a été découvert que certains membres, ayant été influencés lors de leur vote, utilisaient de l'encre effaçable ou demandaient un second bulletin de vote pour changer leur vote après avoir pris une photo comme preuve de leur bulletin de vote soumis. Cela a entraîné un changement dans la procédure de vote aux élections de 2017, nécessitant l'utilisation d'un tampon encreur plutôt que d'un stylo pour marquer le bulletin de vote.

Une fois le bulletin de vote soumis et la photo vérifiée comme étant un bon bulletin de vote par le courtier de vote, le délégué recevrait son paiement en espèces. Au cours des années précédentes, les témoins ont décrit que le courtier de vote livrerait le paiement à la chambre d'hôtel du membre qui avait été soudoyé. En 2017, cependant, des témoins ont vu des délégués faire la queue dans un couloir de l'hôtel après le vote pour obtenir l'argent promis. Le courtier de votes qui a distribué le pot-de-vin de 5 000 USD, d'un sac en sa possession en 2017, serait le général de division Intarat Yodbangtoey, le premier vice-président de l'IWF. Tous les membres du Congrès, savaient quel groupe avait été acheté par le Dr Aján et qu'il gagnerait avant même le décompte des voix. En effet, le Dr Aján a été élu président de l'IWF à chacune des élections de 2013 et 2017, tout comme ses candidats préférés pour les postes de haut niveau de l'EB.

Une conséquence de ces élections corrompues était que les candidats contre le Dr Aján avaient un faux sentiment de sécurité et qu'ils pourraient peut-être déloger sa dynastie. Un témoin a indiqué que la veille du vote de 2013, vers 1 heure du matin, une délégation est venue dans sa chambre d'hôtel pour lui demander de retirer sa candidature indépendante, la même approche qui avait été adoptée la veille des élections de 2017. Selon les témoins, la délégation, qui avait précédemment accepté de soutenir le candidat, a indiqué que quelque chose avait changé. Ils ont précisé au témoin qu'ils ne pouvaient plus travailler avec lui et qu'il n'obtiendrait pas leur vote. Dans un autre cas, un témoin qui se portait candidat à un poste au Conseil exécutif a également décrit la manière dont il avait été changé et ils avaient tous décidé de voter pour quelqu'un d'autre. Il est alors devenu évident qu'ils avaient décidé d'élire le Dr Aján et son équipe. Malgré leur avertissement d'échec et l'embarras qui s'en est suivi, les deux témoins ont refusé de se retirer de la course présidentielle et du CE, respectivement. Après le dépouillement des votes, le Dr Aján est toujours resté président de l'IWF et son EB soumis a été élu.

L'acceptation générale de la corruption généralisée lors des congrès électoraux a été soulignée par une chaîne de messagerie récupérée sur les serveurs de l'IWF par le MIIT. À la suite du Congrès électoral de 2017, la correspondance échangée entre le directeur général de l'IWF, M. Adamfi, et un

Le général de division Intarat Yodbangtoey a été entendu par des témoins confidentiels racontant au président de la Fédération ougandaise d'haltérophilie Salim Musoke Ssenkungu que l'argent était épuisé et qu'il devrait revenir plus tard. M. Ssenkungu a répondu en disant : « Je veux mon argent maintenant ; j'ai voté pour toi. »



Dans un cas, un courtier a frappé à la porte de la chambre d'hôtel du président du Comité national olympique de Bahreïn, pensant à tort qu'il faisait partie de la délégation africaine et lui a remis une enveloppe de 30 000 USD. L'erreur a été rapidement constatée et aucun paiement n'a été remis à la personne dont l'identité était erronée.

assistant d'un président de la Fédération continentale a en outre soutenu la preuve par le MIIT de l'argent comptant pour les votes aux plus hauts niveaux de l'IWF. Lors de l'échange, M. Adamfi a remis en question les motifs du président continental de continuer à soutenir l'adversaire du Dr Aján, le Dr Antonio Urso, étant donné qu'il avait perdu face au Dr Aján en 2013 et à nouveau en 2017. L'assistant du président de la Fédération continentale a répondu qu'en plus des problèmes liés au soutien financier de la Fédération continentale, le président de la Fédération continentale s'était vu offrir un pot-de-vin en échange de son soutien au Dr Aján, et que cela allait à l'encontre de ses principes. M. Adamfi a transmis la correspondance au président péruvien d'haltérophilie, Jose Quinones, dont la réponse en une seule phrase était : « Vous lui offrez un pot-de-vin ? » Cette réponse a suscité ce qui semble être une réponse « ironique » de M. Adamfi déclarant : « J'étais sûr que c'était vous.... pour les votes à Antonio ».

4.4 Conclusion

L'ampleur de l'achat de votes aux congrès électoraux et continentaux montre un niveau choquant et scandaleux de corruption institutionnalisée. Les membres de l'organisation semblent l'accepter comme faisant partie de la culture de l'IWF, et peu, sinon rien n'a été fait pour arrêter ces pratiques de corruption. Malheureusement, ceux qui sont en position, et souvent nécessaires, pour éradiquer la corruption sont les bénéficiaires de cette corruption institutionnalisée et montrent peu de volonté de le faire. Enfin, les courriels montrent la manière jugulaire dont les hauts responsables de l'IWF pensent et se réfèrent aux pratiques de rémunération de votes et de corruption. Bien que cela ne fasse pas partie de l'enquête sur le MIIT, certains suggèrent que les pratiques décrites dans ce chapitre se sont poursuivies lors des élections de la Fédération panaméricaine en février de cette année après le début de l'enquête. L'IWF a besoin d'une réforme fondamentale et d'une reconstruction à partir des fondations pour influencer un changement de culture. L'objectif devrait être une élection juste et démocratique, exempte de corruption et de favoritisme.



Chapitre 5:

Antidopage au fil des décennies

5.1 Introduction

L'haltérophilie a été vulnérable à l'attrait des médicaments améliorant la performance tout au long de son histoire. Le sport nécessite une technique parfaite, ce qui est important, mais la force physique est primordiale. Comme les athlètes dans la plupart des sports, les haltérophiles tentent de contourner les limitations physiques de leur corps en succombant, sciemment ou non, à des médicaments améliorant la performance (« DESP ») depuis les premiers Jeux Olympiques. Leur drogue apparente de choix étant les stéroïdes qui renforcent la force.

C'est le documentaire ARD qui a déclenché cette enquête, et ce n'est pas la première fois que l'haltérophilie se retrouve au centre des allégations de dopage. Le Dr Aján, en sa qualité de secrétaire général ou de président, a présidé les nombreuses décennies de scandales liés au dopage qui ont affecté le sport. L'équipe d'enquête indépendante McLaren (« MIIT ») a enquêté sur les allégations présentées à la fois par le documentaire de l'ARD et d'autres témoins. Il s'agissait notamment d'accusations selon lesquelles les résultats des tests positifs avaient été intentionnellement retardés, cachés ou manipulés afin de protéger certains athlètes ou pays « favorisés » contre la détection et la punition. Ces pays prétendument favorisés étaient ceux qui soutenaient le président et auraient également avantage à bénéficier de moins de contrôles hors compétition (« OOC ») et/ou de connaître à l'avance les dates des tests OOC. Il a été allégué qu'ils ont pu contourner les procédures normales de contrôle du dopage en versant des pots-de-vin aux agents de contrôle du dopage (« DCO »), la collection d'échantillons (« SCA ») et/ou l'IWF elle-même, peut-être avec des dispositions prises ou tolérées par le Dr Aján.

Le Dr Aján était membre du Conseil de fondation de l'AMA depuis sa création en 1999, où il a contribué à façonner l'organisation et le Code de l'AMA. Sa connaissance interne de l'AMA a été à l'origine de nombreuses spéculations. Il a été allégué qu'à partir de ce poste au sein de l'AMA, il pourrait exercer son pouvoir sur le programme antidopage de l'IWF. Avant l'existence du Code de l'AMA 2004, le Dr Aján aurait pu avoir la capacité d'affecter personnellement le programme de dopage. Cependant, au fur et à mesure que l'AMA s'est développée en tant qu'organisme international de réglementation, la capacité du sport à gouverner son propre programme antidopage a été considérablement réduite... La nouvelle réalité d'un régulateur mondial antidopage a sérieusement restreint les capacités potentielles du Dr Aján à manipuler l'antidopage au sein de l'IWF.

Au cours de ses enquêtes, le MIIT a constaté que bon nombre des allégations susmentionnées n'étaient pas étayées.

On parle beaucoup de l'incident où le Dr Aján a notifié à l'avance à la Fédération grecque d'haltérophilie en 1997. Lors de sa visite à Corfou, en Grèce, le président a écrit sur une serviette de table les dates de trois futurs tests de dopage hors compétition et l'a communiqué au président de la Fédération grecque. Voir la discussion dans la section 5.2 relative au dopage dans les années 1990.



Au lieu de cela, ce que le Dr Aján semble avoir fait est de tirer parti des rumeurs et des histoires de ses manipulations de dopage pour insuffler un sentiment de peur de ce qui pourrait arriver si les fédérations membres contestaient son autorité. L'image et la réputation du Dr Aján étaient son arme de tyrannie et la source de la peur des représailles. Ainsi, la légende de son pouvoir a grandi au fil du temps, car les membres de l'organisation ont alimenté ses flammes et ont refusé d'accepter une réalité très différente.

La période sous enquête, entre 2009 et 2019, a été la pire décennie de dopage que le sport d'haltérophilie n'ait jamais connue. Il y avait 58 tests positifs d'haltérophilie sur le re-testage d'échantillons des Jeux Olympiques de Pékin et de Londres. Au moment de ces annonces en 2016, on a également appris qu'il y avait 24 résultats positifs aux championnats du monde de Houston en 2015. Au cours de la décennie, il y a eu au moins 615 violations confirmées des règles antidopage (« ADRV »). Tout au long de cette période, le Dr Aján a été un fier membre du Conseil de fondation de l'AMA, se vantant de son sport *propre* tout en présidant l'une des décennies les plus *sales* de l'histoire du sport.

Ce chapitre décrit une brève perspective historique pour fournir un contexte aux difficultés actuelles du contrôle du dopage en haltérophilie. Ce qui suit est les résultats de l'enquête du MIIT sur les allégations concernant les transgressions et les manipulations du Dr Aján du programme de contrôle antidopage (« ADCP ») de l'IWF.

5.2 Les années 80 et 90

Ces deux décennies pourraient être caractérisées comme l'ouest sauvage du dopage dans de nombreux sports, y compris l'haltérophilie. La réglementation antidopage était soit inexistante, soit à ses débuts. Parce que chaque sport administrait son propre régime antidopage, les réglementations qui existaient étaient très incohérentes entre les sports. Des incohérences dans les règles de dépistage des drogues et d'analyse des échantillons étaient également courantes. Les plus notables comprenaient :

- les substances interdites dans un sport qui n'étaient pas interdites dans d'autres;
- 2) les sanctions incohérentes appliquées aux PED utilisent des violations (par exemple, la sanction pour l'utilisation de la même substance interdite variait des avertissements publics aux interdictions à vie pour une première infraction);
- 3) à l'improviste, les tests OOC ont été appliqués dans certains pays et fédérations internationales et pas dans d'autres.

Le seul organisme sportif avec une certaine cohérence et une justification de ses règles antidopage était la commission médicale du CIO qui avait juridiction sur l'antidopage aux Jeux Olympiques.

Au cours des années 80 et 90, les haltérophiles battaient régulièrement des records mondiaux et olympiques, un fait qui n'est pas passé inaperçu au CIO. Le Dr Aján a été secrétaire général pendant toute cette période et est devenu membre du CIO en 2000 (voir le chapitre 2 sur sa présidence). Après les Jeux de 1988 à Séoul, où la Hongrie, la Corée et la Bulgarie ont retiré leurs équipes d'haltérophilie après une série de résultats de dopage positifs, le CIO a menacé d'interdire l'IWF du pro-



gramme olympique jusqu'à ce qu'il puisse prouver qu'il prenait le contrôle du dopage au sérieux³⁸. L'alerte précoce du CIO a déclenché une décision de l'IWF de restructurer ses classes de poids en 1992, éliminant les records mondiaux et olympiques douteux. Le changement est entré en vigueur au début de 1993. Une nouvelle restructuration similaire a eu lieu en 1997. Le dopage était si répandu dans les années 90 que si l'IWF n'avait pas agi, les records établis pendant cette période resteraient probablement intacts jusqu'à présent.

5.3 Les scandales d'haltérophilie se sont transformés au XXI^e siècle

Les mesures des décennies précédentes pour réinitialiser les règles du jeu n'ont guère empêché l'activité de dopage menant aux Jeux Olympiques de 2000, 2004 et 2008. Les équipes d'haltérophilie bulgare et roumaine ont été expulsées des Jeux Olympiques de 2000 à Sydney pour dopage et les Bulgares ont été forcés de rendre leurs médailles.

Aux Jeux olympiques d'été de 2004 à Athènes, un haltérophile grec a été dépouillé de sa médaille pour avoir pris des substances interdites. La Bulgarie, un récidiviste, a été forcée de retirer toute son équipe d'haltérophilie des Jeux de Pékin 2008 après que 11 athlètes aient été testés positifs aux stéroïdes. Pendant ce temps, la Grèce n'a envoyé que quatre haltérophiles aux Jeux de Pékin après que 11 soient suspendus pour dopage avant les Jeux.³⁹ Les appels sont devenus encore plus aigus et exigeant que le CIO abandonne l'haltérophilie du programme olympique.

Avant 2005, une seule personne coordonnait le programme antidopage de l'organisation. Alors que le nouveau Code de l'AMA commençait à générer des exigences plus sophistiquées, un avocat interne a été embauché pour la première fois en 2005. Cette personne a pris la relève en tant que coordinatrice de la Commission antidopage (« ADC »). En 2008, Nicu Vlad, président de la Fédération roumaine d'haltérophilie, était président de l'ADC de l'IWF, avant la nomination de Patrick Schamasch en 2013. En 2006, la Hongrie a créé sa propre agence antidopage (« NADO »), le groupe hongrois antidopage Non-Profit Ltd (« HUNADO »).

5.4 Une sale décennie au XXI^e siècle

Peu de progrès ont été réalisés à la suite des embarras du début des années 2000. La période de 2009 à 2019 est l'une des périodes les plus sales de l'histoire du sport. Il a poursuivi la tendance des résultats négatifs de la décennie précédente et a apporté ses propres contributions uniques. En novembre 2015, l'IWF a organisé son événement marquant, les Championnats du monde à Houston, au Texas. Il a la distinction regrettable et malheureuse d'être les Championnats du monde les *plus sales* de l'histoire de l'IWF, avec 24 ADRV positifs sans précédent. Juste au moment où ces résultats étaient connus au début de 2016, le CIO intensifiait son nouveau test d'échantillons des Jeux olympiques de 2008 et 2012.

Les documents constitutifs de HUNADO indiquent qu'elle a été créée en 2006. Elle est devenue opérationnelle en 2007. Jusque-là, il existait un département au sein du ministère des Sports qui effectuait ce contrôle antidopage. Ce département a finalement été remodelé pour devenir l'ONAD indépendante.



https://www.nytimes.com/2000/09/23/sports/sydney-2000-weight-lifting-drug-scandal-goes-bulgarianteam-ousted-games.html

Groupe hongrois antidopage à but non lucratif Ltd (« HUNADO ») DCO Barbara Kallo a mené la mission de contrôle du dopage où ces échantillons positifs ont été prélevés.

Le Dr Aján avait précédemment promis des Jeux Olympiques propres en 2008 et 2012. Les nouveaux tests du CIO ont fait sonner ces déclarations avec une note aigre avec près de 60 haltérophiles qui se sont avérés avoir participé à des compétitions sales aux Jeux de Pékin et de Londres ou aux deux. Le sport est deuxième après l'Athlétisme⁴¹ pour avoir le plus grand nombre d'athlètes sales aux Jeux Olympiques.

Une fois de plus, le CIO a réagi à ces statistiques épouvantables, menaçant de retirer le sport du programme olympique. La Clean Sport Commission (« CSC ») établie en 2017 à la demande du président de l'IWF était un effort pour répondre aux pressions du CIO résultant de ces résultats ignobles. La décision de créer le CSC a permis d'éviter, au moins temporairement, la menace pesant sur le sport. Le rapport du CSC a conclu que les problèmes de dopage dans le sport étaient concentrés dans une poignée de pays à haut risque, où le dopage est systémique dans tous les sports. Une partie des recommandations du SCC était d'externaliser les responsabilités du CDA. En 2019, l'Agence internationale de contrôle (« ITA ») a pris en charge la planification de la distribution des tests, la collecte des échantillons et la gestion des résultats des cas, et plus tôt cette année, la Cour d'arbitrage pour la division antidopage du sport (« CAS ADD ») a été nommée pour effectuer un jugement en première instance de la gestion des résultats. Ces conclusions et changements ont été salués par le CIO et ont assuré la participation de l'haltérophilie jusqu'au moins aux Jeux Olympiques prévus à Paris en 2024.

5.5 Structure juridique et fonctionnement de la Commission antidopage

L'IWF ADC est un organe permanent au sein de la structure organisationnelle de l'IWF. Il est responsable de l'administration du PCA de l'IWF et doit se réunir deux fois par an. Ses responsabilités incluent la création et le remplissage du groupe de test enregistré international (« IRTP »)⁴² et l'élaboration des plans de distribution de tests annuels et mensuels (« TDP »).

En vertu de la Constitution, chaque commission est affectée à un coordinateur du Secrétariat de l'IWF qui est exclusivement nommé par le président ou les statuts.

Le Coordonnateur de l'ADC est, depuis au moins 2005, la personne morale au sein du Secrétariat (le « Coordonnateur AD »).Le rôle et les pouvoirs de tout coordinateur de la Commission ne sont pas définis dans la Constitution Le CDA est composé du président et de deux autres membres nommés. La Constitution prévoit que le président recommande et le CE approuve la nomination des membres et du président. Le Dr Aján a nommé et un président a sa botte et le CE a confirmé les nominations, sans enquête active. En 2012, le CE a approuvé la nomination par le président du Dr Schamasch, ⁴³ ancien directeur médical du CIO (1993-2012), en tant que président de l'ADC. ⁴⁴ Il a occupé ce poste

Selon le site Internet de l'IWF, la 1^{ere} réunion officielle de la Commission indépendante antidopage de l'IWF s'est tenue le 29 janvier 2014 à Budapest en présence du Dr Patrick Schamasch, du Dr Michael Petrou, du Dr Monika Ungar et du Dr Magdolna Trombitas.



Voir le rapport de la Commission indépendante de l'AMA en 2015 examinant les bouffonneries antidopage en athlétisme.

Lorsque les mots sont en majuscules dans ce chapitre, c'est soit parce que ce sont des termes définis dans le WADC et les normes internationales qui les accompagnent, soit qu'ils doivent être capitalisés dans une langue anglaise ordinaire.

Le Dr. Schamasch a eu des rendez-vous avec la Fédération russe d'athlétisme.

jusqu'au 15 avril 2020, date à laquelle il a été licencié à la suite de la démission du Dr Aján. Conformément à la Constitution, le Président est seul habilité à signer tous les accords liés à l'ADCP.

La fonction du CDA, avec l'aide du Secrétariat, est de « conseiller, assister et soutenir le coordonnateur de l'IWF AD dans la mise en oeuvre du programme AD de l'IWF ». L'ADCP exige que le Secrétariat « conjointement avec la Commission AD gère et surveille l'ADP IWF ». L'ADCP exige que le Secrétariat « conjointement avec la Commission AD gère et surveille l'ADP IWF ». L'ADCP exige que le Secrétariat « conjointement avec la Commission AD gère et surveille l'ADP IWF ». L'ADCP exige que le Secrétariat « conjointement avec la Commission AD gère et surveille l'ADC IVF ». L'ADCP exige que le Secrétariat « conjointement avec la Commission AD gère et surveille l'ADC IVF ». L'ADCP exige que le Secrétariat « conjointement avec la Commission AD gère et surveille l'ADC IVF ». L'ADCP exige que le Secrétariat « conjointement avec la Commission AD gère et surveille l'ADC IVF ». L'ADCP exige que le Secrétariat « conjointement avec la Commission AD gère et surveille l'ADC IVF ». L'ADCP exige que le Secrétariat « conjointement avec la Commission AD gère et surveille l'ADC IVF ». L'ADCP exige que le Secrétariat « conjointement avec la Commission AD gère et surveille l'ADC IVF ». L'ADCC IVF ». L'ADCC IVF ». L'ADCC IVF » L'ADCC

L'expression soulignée signifie que jusqu'au moment où le dossier est clos, il reste confidentiel pour tout le monde sauf pour le Coordinateur. Par conséquent, le coordonnateur de la DA est la seule personne qui devrait avoir une compréhension complète de l'application et des résultats de l'ADCP.

L'ADC en effet devrait fonctionner comme un organisme indépendant exécutant l'ADCP de l'IWF. En vertu du code actuel et précédent de l'AMA (« WADC »), l'IWF doit être en mesure d'effectuer les opérations suivantes :

- 1) planifier et mettre en oeuvre un TDP⁴⁷ à partir des renseignements recueillis ;
- 2) effectuer des tests cibles;
- 3) mener des enquêtes sur les éventuels ADRV. Le WADC exige que toutes les organisations antidopage (y compris les fédérations internationales) « aient des politiques et des procédures en place pour garantir que les renseignements antidopage saisis ou reçus soient traités de manière sécurisée et confidentielle, que les sources de les renseignements soient protégés »... et que les renseignements soient « utilisés et divulgués uniquement à des fins d'antidopage légitimes ». 49

Sur les instructions du président de l'ADC, représentant l'IWF en tant qu'autorité de test, HUNA-DO a joué un rôle opérationnel clé dans la mise en oeuvre de l'ADCP en tant qu'autorité de prélèvement d'échantillons choisie par l'IWF pour mener la grande majorité de ses missions de test. L'ADC a externalisé les fonctions de collecte d'échantillons et d'envoi ultérieur d'échantillons à un laboratoire de l'AMA pour analyse à HUNADO sur sa formation en 2007. Le rôle de HUNADO a fait l'objet de

ISTI, 2018 para 11.2.2 Les organisations antidopage doivent avoir des politiques et des procédures en place pour garantir que les informations antidopage saisies ou reçues sont traitées de manière sécurisée et confidentielle, que les sources de renseignements sont protégées, que le risque de fuites ou de divulgation par inadvertance est correctement traitées et que les renseignements partagés avec eux par les forces de l'ordre, d'autres autorités compétentes et/ou d'autres tiers sont traités, utilisés et divulgués uniquement à des fins antidopage légitimes.



⁴⁵ Règlement 7.11 de la Constitution de l'IWF.

Règlement 6.1.2 de la Constitution de l'IWF.

Le contenu du TDP est la responsabilité et le devoir de l'autorité de contrôle (IWF) conformément à l'ISTI. Un agent de contrôle du dopage ne joue aucun rôle dans la sélection des personnes à contrôler.

WADC (version 2015) Article 5.

commentaires dans le documentaire de l'ARD.⁵⁰ Le fonctionnement de HUNADO est décrit plus en détails ci-dessous.

À la suite de la réception d'une notification de laboratoire accréditée par l'AMA selon laquelle un athlète haltérophile a produit un résultat d'analyse anormal (« AAF »), un résultat atypique ou un résultat de passeport biologique défavorable, l'ADC au nom de l'IWF est tenu par le Code de l'AMA d'enquêter sur les résultats⁵¹ et déterminer si un ADRV en vertu du Code s'est produit. Dans l'affirmative, il procède à la proposition de la sanction applicable à l'athlète, qui dispose alors de droits de recours.⁵²

Les membres de l'IWF interrogés par le MIIT, notamment l'ancien président de l'ADC, les anciens et actuels coordinateurs de l'AD et le Dr Aján, ont bien compris que l'ADC devrait fonctionner comme un organe indépendant et autonome de l'IWF. En fin de compte, l'intégrité de l'ADCP et sa confidentialité sont essentielles à sa mise en oeuvre réussie.

5.6 L'IWF en tant qu'autorité de test

Le MIIT a examiné et analysé les instructions de l'IWF en tant qu'autorité de contrôle sur les instructions de la mission qu'il a adressées à HUNADO. L'objectif était de déterminer s'il existait des éléments de preuve à l'appui des allégations selon lesquelles la fédération elle-même était complice de toute une gamme d'activités potentiellement corrompues qui permettraient aux athlètes et/ou fédérations « privilégiés » d'éviter les sanctions ADRV.

L'analyse a consisté à examiner :

- (1) si dans certains cas, la manipulation des échantillons a eu lieu soit au moment du test, soit plus tard dans le processus d'échantillonnage,
- (2) s'il y a eu notification préalable des contrôles hors compétition,
- (3) quelles étaient les instructions au SCA sur les ordres de mission,
- (4) quelles étaient les instructions aux laboratoires accrédités par l'AMA,
- (5) et enfin en cas d'échec de toutes les autres options, en cas de retard, de manipulation ou de disparition de la gestion des résultats des échantillons positifs.

Le MIIT a obtenu des preuves de diverses sources pour tester ces lignes d'enquête. Il a demandé des documents à l'IWF et à HUNADO, ainsi qu'aux laboratoires accrédités par l'AMA à Cologne, Mon-

Le Coordonnateur AD est la personne morale du Secrétariat. En tant que conseillers juridiques, ils examineraient les informations dont ils disposaient, y compris une réponse de l'athlète et toute circonstance aggravante, puis décideraient de la période de sanction. Ils sont à la fois le procureur et le juge dans le processus lorsque ces fonctions sont nécessaires.



La réponse de HUNADO aux allégations se trouve dans le rapport d'audit interne du 20 avril 2020 et disponible sur https://drive.google.com/drive/folders/1-uqW6MEJQ33efDZICPJnteOa2MMvjobB?usp=sharing. Consulté le 30 avril 2020.

⁵¹ Articles 7.4 et 7.5 de la WADC.

tréal et Rome. Des entretiens ont été menés avec la directrice de HUNADO, la Dre Agnes Tiszeker et l'agent de contrôle du dopage de HUNADO (« DCO ») Barbara Kallo ainsi qu'avec Hans Geyer, directeur adjoint du laboratoire de Cologne. La base de données ADAMS de l'AMA a été examinée, ce qui a révélé que les instructions et les procédures suivies à la fois par HUNADO et les laboratoires accrédités par l'AMA respectaient tous les protocoles appropriés. Il a également été confirmé que Mme Kallo en tant qu'ACD était correcte et conforme au Code de l'AMA. Le MIIT n'a interrogé aucun autre ACD, mais était convaincu que le Dr Tiszeker et Mme Kallo avaient rempli leurs fonctions conformément aux normes requises par le Code de l'AMA.

Les sujets de préoccupation, cependant, étaient la capacité du Dr Aján, en sa qualité de président, d'avoir accès aux informations confidentielles de l'ADC, qui pourraient être utilisées dans une certaine mesure pour donner un préavis de tests OOC et manipuler la gestion des résultats des cas. Ces domaines sont décrits plus en détail dans la section suivante.

5.6 Ingérence présidentielle dans l'antidopage

Bien que la majorité des allégations examinées par le MIIT se soient révélées non étayées, il s'est rendu compte que, au cours du test de ces allégations, qu'il y avait eu des transgressions indépendamment des rumeurs répétées par les membres de l'organisation. Le comportement du Dr Aján est ce que le MIIT appelle généralement « l'ingérence ».

L'attribution de toutes les fonctions à l'ITA a mis fin à ce double rôle de conseiller juridique qui était également considéré par certains membres du CE de l'IWF comme sévère dans leurs décisions de sanction. Par exemple, une fédération membre a été bouleversée par l'interdiction de 2,5 ans de l'un de ses athlètes.

Le Président aurait accès au fonctionnement confidentiel et indépendant de l'ADC, afin de nuire avec ses opérations. Cette action constitue une violation des dispositions relatives à la confidentialité des dispositions relatives à la confidentialité du règlement 12 des procédures disciplinaires et déontologiques des 1.5.1 et 1.5.2.

La source de tout abus ou conduite inappropriée dans l'application de l'ADCP de l'IWF commence avec le pouvoir du Dr Aján d'influencer l'ADCP tel qu'il s'applique aux Fédérations membres. Comme décrit au chapitre 2, le Dr Aján a utilisé ses menaces de manipulation d'antidopage pour exercer son pouvoir sur les Fédérations membres. Il a tiré parti de ce pouvoir en utilisant l'ADCP comme véhicule de contrôle et de tyrannie au sein de l'organisation globale de l'IWF. Malgré le fonctionnement de l'ADCP, l'IWF est à la merci de ses fédérations membres qui peuvent effectuer leurs propres contrôles nationaux d'haltérophilie dans leur pays et lors de compétitions nationales.⁵³

Le contrôle du Dr Aján a été en partie soutenu par la Constitution de l'IWF, qui crée une structure de nomination qui est une structure de grâce et de faveur à la demande du président. Il a nommé le Secrétariat à sa discrétion avec une personne morale en son sein. Le Dr Aján a nommé la personne

La Fédération égyptienne d'haltérophilie a été suspendue en 2019 à la suite d'une enquête interne qui a révélé que les entraîneurs fournissaient régulièrement à leurs haltérophiles juniors et seniors des stéroïdes. Voir : https://www.insidethegames.biz/articles/1088667/egyptian-coaches-jailed-over-doping



morale du Secrétariat au poste de coordinateur de la DA. Cette personne a ensuite été détachée auprès de l'ADC et s'est vu confier un rôle central dans la mise en oeuvre des instructions du président nommé par le président, le Dr Schamasch. L'EB, en théorie, fonctionne comme un contrôle de toutes ces nominations par son rôle d'approbation. Cependant la réalité est que le CE n'a exercé aucun contrôle d'approbation effectif sur les nominations du président, des deux autres membres du CDA ou de son coordinateur. Il a simplement accepté les nominations présentées par le Dr Aján.

5.6.1 Plans de distribution des tests

Comme indiqué ci-dessus, l'AMA a exigé que toutes les informations et tous les renseignements détenus par l'ADC restent confidentiels et ne soient divulgués qu'à des fins antidopage légitimes.

Dans en particulier, le TOC OOC est un document confidentiel dont la circulation est limitée et qui n'est censé être connu que de l'ADC, qui le crée chaque année et le met à jour tous les mois pour administrer l'ADCP de l'IWF. La confidentialité de ce document est primordiale pour exécuter un programme antidopage légitime.

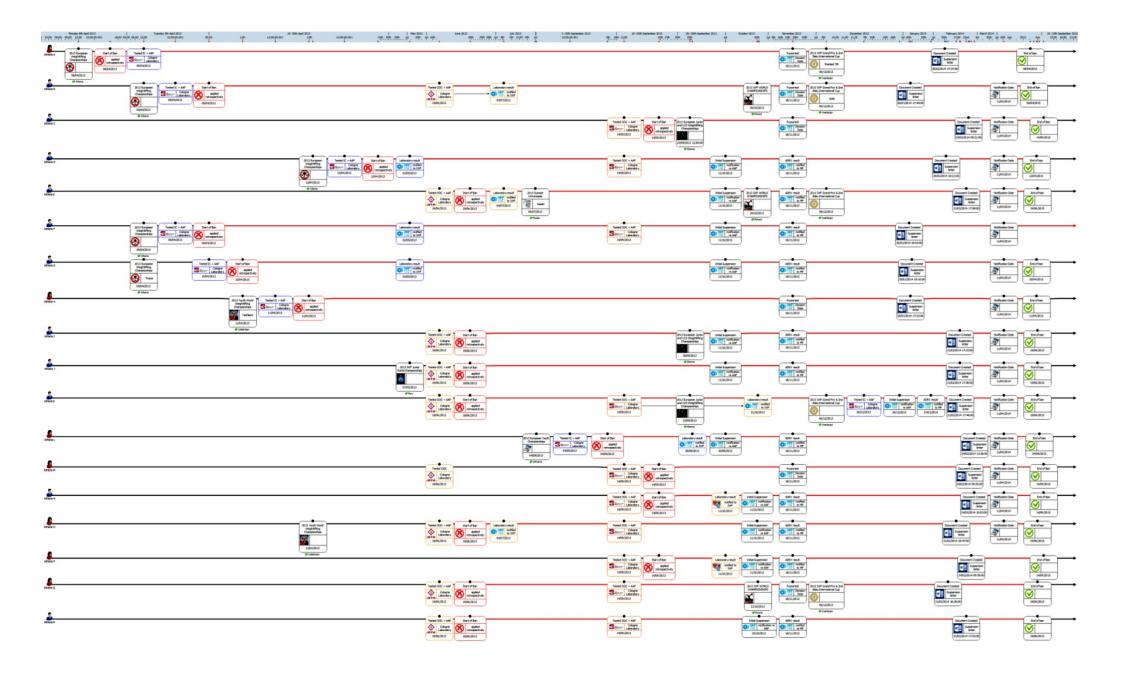
L'ingérence du Dr Aján dans les affaires de l'ADC a confisqué la fonction confidentielle appartenant à l'IWF ADC en violation des dispositions sur la confidentialité précédemment discutées dans le règlement 12. Le premier conseiller juridique interne de l'IWF, Monika Ungar, a partagé avec le MIIT que le Dr Aján avait connaissance du TDP annuel et y avait accès. Il demandait régulièrement à voir le TDP et ses mises à jour. Avec l'évolution du Code de l'AMA et avec la connaissance et l'appréciation de chaque conseiller juridique successif de l'importance du TDP pour le bon fonctionnement d'un ADCP légitime, la capacité du Dr Aján d'avoir accès au TDP est devenue restreinte, ⁵⁴ il n'a cessé de tenter de retrouver son accès.

Les preuves fournies par Eva Nyirfa, la coordinatrice de la DA pour les années 2015 à 2017, ont détaillé comment le Dr Aján voulait savoir où et quand le ADC allait tester et quelle NADO il déploierait. Ces demandes se sont produites en continu, créant une pression constante pour fournir le OOC TDP. Alors que le président de l'IWF aimait souligner publiquement que le programme antidopage était indépendant, il n'a pas mâché ses mots lorsqu'il a dit au Dr Nyirfa qu'il, en tant que président, avait la véritable autorité et qu'il se moquait de la façon dont le programme antidopage était supposé fonctionner. Les procédures suivies par les laboratoires accréditées ont suivi tous les protocoles appropriés.

La plupart du temps, les conseillers juridiques refusaient de fournir au Dr Aján le TDP, en disant : « Non, nous ne le fournissons pas [TDP] ». Cependant, à au moins deux reprises, la pression est devenue si intense que pour diffuser la tension et résister à la pression, le Dr Aján a reçu une version où les dates de test du TDP ont été modifiées. Le conseiller juridique a modifié les dates indiquées sur le TDP mais a laissé le pays et le SCA intacts. Bien que l'OOC TDP ne contienne pas les noms des athlètes, il restait suffisamment d'informations pour savoir quels pays étaient visés.

Note absente dans l'original.





5.6.2 Interférence dans la gestion des résultats

Plusieurs témoins ont décrit des cas où le président est intervenu ou a tenté de s'ingérer dans la gestion des résultats des affaires. Par exemple, le Dr Aján a régulièrement demandé que l'avis du conseiller juridique sur les cas positifs résultant de la nouvelle analyse des échantillons de Beijing et de Londres soit discuté avec lui. Cette période a été incroyablement embarrassante pour l'IWF car la ré-analyse des échantillons a finalement conclu que 58 athlètes d'haltérophilie concourant aux Jeux de 2008 et/ou de 2012 avaient des FAA positifs. Il menacerait son non-respect légitime du licenciement pour tenter d'influencer ses décisions. Ces détails ont incité le MIIT à examiner plus avant la possibilité d'interférence du Dr Aján dans le processus de gestion des résultats.

Retard dans la gestion des résultats : étude de cas sur les élévateurs azéri

Lors de l'examen médico-légal des serveurs de l'IWF, le MIIT a découvert une lettre précédemment supprimée adressée au Dr Aján par le président du Comité national olympique d'Azerbaïdjan en date de 2016. La lettre remerciait le Dr Aján d'avoir retardé les suspensions de certains haltérophiles azéris dont le test de dépistage PED était positif afin qu'il n'interfère pas avec les Jeux islamiques qui se sont tenus à Bakou. Cette découverte a incité le MIIT à examiner plus en détail les circonstances entourant ces suspensions différées. Un schéma a rapidement émergé montrant que l'IWF n'a pas informé 18 athlètes azéris de leurs ADRV respectifs pendant des mois après la notification en laboratoire de la même chose à l'IWF, permettant ainsi à ces athlètes de concourir et dans certains cas de gagner des médailles à diverses compétitions, y compris les Championnats du monde et le Grand Prix de Bakou.

La chronologie de Valentin Snejev Hristov, un haltérophile azéri d'origine bulgare, illustre un cas de retard particulièrement flagrant. L'athlète s'était montré positif suite à un échantillon en compétition qu'il avait fourni le 9 avril 2013 aux Championnats d'Europe. Il a ensuite fourni un échantillon OOC le 19 juin 2013, qui a également produit un AAF. Bien qu'ayant été informée par le Laboratoire de Cologne de l'AAF le 4 juillet 2013, l'IWF n'a pas immédiatement informé l'athlète du résultat. Il a ensuite participé aux Championnats du monde en Pologne le 20 octobre 2013 et aux Azeri qui a organisé le Grand Prix Bakou IWF et la 2^e Coupe internationale de Bakou, le 6 décembre 2013, où il a remporté une médaille d'or. L'IWF a finalement notifié l'athlète de l'AAF et de la suspension provisoire correspondante le 11 avril 2014, la suspension commençant le 9 avril 2013. C'était presque un an après avoir fourni son premier échantillon positif.

Des anomalies ont été identifiées lors de l'examen médico-légal des serveurs de l'IWF, concernant la lettre de notification envoyée à l'athlète, datée du 18 novembre 2013.⁵⁵ Si l'athlète avait été légitimement informé de l'AAF à cette date, il aurait dû faire l'objet d'une suspension provisoire, l'empêchant de participer aux compétitions de Bakou. Les métadonnées des propriétés du document prouvent cependant que le document a effectivement été créé le 20 janvier 2014, deux mois après la date de notification présumée. En plus de Hristov, quatre autres athlètes avaient les mêmes différences dans le processus de lettre de notification, où il a été créé après sa date. Cette divergence ne

Ces mêmes divergences ont été identifiées dans les lettres de notification pour 5 haltérophiles azéris supplémentaires.



57

pouvait pas être expliquée par le Dr Ungar, le coordinateur de la MA à l'époque et elle avait également peu de souvenirs de ces cas positifs.

Selon la lettre envoyée au Dr Aján par le président du CNO azerbaïdjanais, il semble que la notification de ces AAF de ces 18 athlètes a été délibérément retardée et devrait être publiée à un moment donné après les Jeux de Bakou. Ce retard intentionnel a permis à ces 18 athlètes de participer à divers championnats, faussant les résultats de la compétition et privant les autres athlètes de la possibilité de concourir légitimement et de gagner des médailles. Voir le graphique chronologique intitulé « Azerbaïdjan 18 » montrant l'écart entre la date du test et la notification initiale est indiqué cidessous. Le MIIT a confirmé que l'IWF était l'autorité de contrôle pour tous ces cas.

Le MIIT a interviewé le Dr Monika Ungar qui était la coordinatrice de la MA au moment de cet incident. Elle n'a pas pu expliquer comment ces retards dans la gestion des résultats auraient pu se produire. Lorsqu'on lui a demandé si les Azéris avaient fait preuve de favoritisme, elle a répondu : « ce ne sont pas mes favoris ». Lorsqu'on lui a demandé si l'Azerbaïdjan était l'un des favoris du Dr Aján, elle n'a pas répondu.

2. Résultats positifs manquants

Le MIIT a récupéré des serveurs de l'IWF, une feuille de calcul qui avait été envoyée à l'IWF par l'AMA identifiait un certain nombre de cas antidopage qui restaient potentiellement non résolus. Le document intitulé « IWF en attente 2009-2013 » énumère 109 échantillons qui avaient produit un FAA et ne semblaient pas avoir été finalisés et les résultats ont ensuite été téléchargés sur ADAMS.

Parallèlement à cette découverte, le MIIT a reçu un e-mail de septembre 2016, envoyé par la direction des résultats de l'AMA à Mme Nyirfa, coordinatrice AD de l'IWF et conseillère juridique. L'e-mail concernait 45 cas en suspens entre 2009 et 2014, où il semblait à nouveau qu'aucune décision n'avait été rendue et les résultats correspondants non téléchargés dans ADAMS. Un certain nombre d'échantillons de la feuille de calcul de l'AMA et des courriels liés aux haltérophiles turcs. Le MIIT a effectué une analyse de tous les cas en suspens pour déterminer si les FAA enregistrés avaient été correctement finalisés et, le cas échéant, une sanction appliquée. Bien qu'il ait pu en relier beaucoup, certains autres cas et le turc, sont restés en suspens et déclenché un examen plus approfondi.

Le MIIT a demandé l'aide du Secrétariat de l'IWF, de HUNADO et du laboratoire accrédité de l'AMA à Cologne, pour fournir des documents concernant cinq missions d'essai entre 2010 et 2012 où ces 26 échantillons turcs exceptionnels ont été collectés. L'IWF a recherché dans ses propres dossiers et ceux d'ADAMS. Pour ces échantillons les résultats ont établi que les AAF avaient été enregistrés par rapport aux noms des athlètes et aucune autre entrée n'avait été faite dans les dossiers de l'IWF ou dans la base de données ADAMS pour indiquer comment ou si la gestion des résultats avait été effectuée.

Le membre du Secrétariat de l'IWF qui a effectué la recherche a alerté le MIIT de la possibilité que ces premiers AAF aient pu être le résultat de missions nationales menées par la Fédération

⁵⁶ 21 athlètes ont fourni ces 26 échantillons.



turque d'haltérophilie plutôt que par l'IWF. Par conséquent, bien que l'IWF aurait dû être notifié, il n'était pas de sa responsabilité de mettre à jour les détails de la base de données ADAMS. Le Dr Ungar,⁵⁷ coordinateur de l'IWF et conseiller juridique au moment de ces exemples de problèmes de rapport, a fait écho à ce sentiment. D'après ses souvenirs, il s'agissait de missions que l'IWF a accepté de mener au nom de la Fédération turque d'haltérophilie. Elle croyait qu'une note sur les instructions de la mission à HUNADO l'indiquerait. Par conséquent, ces missions seraient considérées comme une mission nationale, dont les résultats ne seraient pas nécessairement enregistrés par l'IWF, à moins que les résultats de la mission ne lui soient notifiés par la fédération nationale affiliée.

Le MIIT a ensuite reçu la documentation de laboratoire, du laboratoire de Cologne où les échantillons turcs avaient été testés. Il a confirmé que tous les échantillons avaient produit un AAF et que les résultats avaient été notifiés à l'IWF et adressés au Dr Aján. HUNADO a fourni la demande d'ordre de mission pour la mission où la grande majorité des échantillons positifs ont été collectés. La demande d'ordonnance de mission a confirmé que l'IWF avait bien été l'autorité de contrôle pour cette mission particulière. Toutefois, au bas de la demande figurait une note manuscrite : « pour TUR ». ⁵⁸

Le souvenir spécifique du Dr Ungar, le coordonnateur de la DA qui a donné l'ordre de mission à HUNADO, semble être confirmé par la demande de mission. L'IWF est en fait l'autorité de contrôle indépendamment de ce qui est écrit sur l'ordre de mission ou l'accord conclu entre elle-même et la Fédération turque.

Par conséquent, l'IWF assume une responsabilité égale avec la Fédération turque de suivre la gestion des résultats de ces échantillons positifs ou, à tout le moins, d'exiger que la fédération nationale fasse de même. Cette inaction de l'IWF a causé des dégâts avec des conséquences sur les résultats des compétitions internationales puisque la plupart de ces athlètes auraient probablement purgé des suspensions en raison de leurs FAA.

Pour illustrer, deux haltérophiles turcs de haut niveau figuraient parmi les 21 athlètes qui ont également fourni un échantillon résultant en un AAF lors d'un test OOC le 3 septembre 2010. Les deux athlètes ont ensuite participé aux Championnats du monde à Antalya, en Turquie, le 17 septembre 2010 et aux Championnats d'Europe de Kazan, en Russie, en avril 2011. L'un d'eux⁵⁹ a remporté l'or aux deux occasions et l'autre l'argent aux Championnats du monde. Les athlètes ont conservé leurs médailles de ces compétitions.

Un calendrier est joint page suivante, montrant comment les contrôles en compétition et hors compétition ont été entrecoupés de présence aux compétitions.

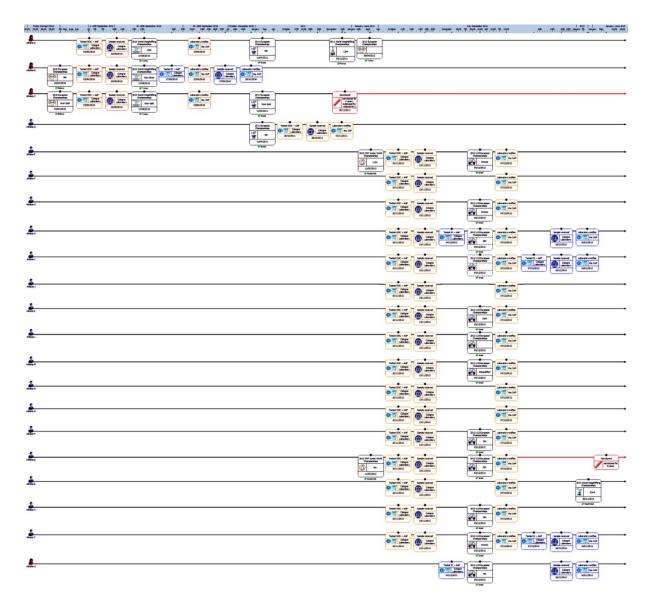
Les deux athlètes ont également été reconnus coupables de dopage en 2016, lorsque leurs échantillons de Beijing 2008 ont été trouvés positifs lors de la nouvelle analyse du CIO.



Elle a également nié toute connaissance ou implication dans des pratiques de corruption qui, si elles s'avéraient être des missions de l'IWF, empêchaient que les résultats de l'AAF soient correctement enregistrés dans les registres et que les sanctions pertinentes soient appliquées contre les athlètes et, le cas échéant, les fédérations.

La mission a cependant été financée par l'IWF.

Le 26 octobre 2011, l'athlète a fourni un échantillon OOC positif, pour lequel elle a reçu une interdiction de deux ans.



En plus des exemples turcs, le MIIT a identifié 41 cas cachés et 10 autres cas possibles où les AAF n'ont pas été suivis. Ces cas ont été transmis à l'AMA pour enquête.

5.7 Amendes pour dopage

L'IWF a eu diverses règles différentes au fil des ans qui permettent d'imposer des amendes aux athlètes et aux pays. ⁶¹ Ces amendes peuvent être payées par virement bancaire ou en espèces. Cet aspect de l'ADCP confère des pouvoirs supplémentaires au Dr Aján lorsque les amendes sont payées en espèces. Il est la seule personne à recevoir des amendes en espèces, à quelques rares exceptions près lorsque d'autres membres du personnel ont agi en son nom. Il a été établi au cours de cette enquête que le Dr Aján est la seule personne à effectuer tous les dépôts en espèces sur les comptes bancaires de l'IWF. Entre 2009 et 2019, le montant des amendes pour dopage perçues par virement bancaire est d'environ 4,9 millions de dollars américains, et en espèces d'environ 3 millions de dollars américains (voir le chapitre 3 pour plus de détails).

Le MIIT confirme que les Fédérations d'haltérophilie d'Azerbaïdjan ont payé 500 000 USD en 2014.



5.8 Rôle de HUNADO

Le groupe hongrois antidopage sans but lucratif Ltd a été créé en 2006 en tant qu'entité juridique et a commencé ses activités en 2007. Depuis lors, il a été reconnu conforme et réglementé par l'AMA. HUNADO est un prestataire de services mandaté par une autorité de contrôle pour collecter des échantillons d'urine en son nom. HUNADO a été l'un des SCA de l'ADC de l'IWF, en sa qualité d'autorité de contrôle. Il s'est déroulé conformément à la WADC au nom de l'IWF, qui a émis les instructions de la mission. HUNADO était guidée exclusivement par les ordres de mission de l'autorité de contrôle et ne pouvait pas agir au-delà de ces limites. HUNADO pouvait également agir, et agissait de temps à autre, en tant qu'autorité de contrôle des membres nationaux Fédérations et organisateurs d'événements majeurs de l'IWF. Le MIIT conclut que HUNADO, en sa qualité d'autorité de prélèvement d'échantillons, n'a aucune influence pour déterminer quels haltérophiles doivent être testés.

Le MIIT a enquêté sur les allégations relatives à la complicité de HUNADO dans la manipulation d'échantillons par le biais de pressions externes ou d'incitations financières. Des entretiens ont été menés avec Agnes Tiszeker, directrice de HUNADO et Mme Kallo, un DCO senior au sein de l'organisation. À la suite du documentaire de l'ARD, HUNADO a commandé un audit interne complet de ses opérations pour établir la véracité des allégations portées contre eux. 62 C'est un document complet.

Il y a actuellement 45 DCO qui pourraient être affectés par le Directeur de HUNADO à une mission spécifique. Le documentaire de l'ARD portait sur une personne, Mme Kallo, que le MIIT a depuis interviewée. Elle est convaincue qu'en dehors des réunions nécessaires pour remplir son rôle de DCO, elle n'a aucun lien avec le Dr Aján et aucune tentative n'a été faite par lui pour l'influencer dans le cadre de son travail en tant que DCO pour HUNADO.

Mme Kallo a un emploi permanent dans le domaine des soins de santé à Budapest et agit en tant que DCO sur une base contractuelle selon les besoins. La raison pour laquelle elle est affectée à de nombreuses missions HUNADO pour l'IWF à des fins de contrôle du dopage est parce qu'elle parle russe, anglais, allemand, polonais et un peu d'italien et d'espagnol et comprend toutes les langues slaves, car sa langue maternelle est le polonais.

Le MIIT n'a aucune preuve que l'un des 45 autres ACD qui pourraient être affectés par HUNADO pour effectuer une mission de l'IWF, se sont livrés à une conduite non conforme à leurs obligations en vertu du Code de l'AMA. Pour parvenir à cette conclusion, le MIIT note que les contrôleurs antidopage de HUNADO ont assisté aux Jeux olympiques d'été à Londres et à Rio de Janeiro. Ils se sont associés à deux reprises avec l'Autorité antidopage des États-Unis (« USADA ») depuis leur affectation partielle à Houston en 2015, et plus récemment à Los Angeles en 2019. En outre, ils ont été les ACD présents lors d'événements organisés par la Hongrie (dont les Championnats du monde de la FINA en 2017, les EOC EYOF 2017 et les GAISF World Urban Games en 2019).

Aucun de ces organisateurs d'événements n'a signalé d'inconduite au MIIT; nous n'avons pas non plus pu trouver la moindre preuve d'une telle faute dans les enquêtes open source. Le MIIT a conclu qu'il n'existe aucune preuve suggérant que les ACD de HUNADO se sont mal conduits en violation du Code de l'AMA alors qu'ils agissaient en tant que SCA au nom de l'IWF.⁶³

Un renseignement qui arrive très tard concernant l'observation directe de l'échange d'échantillons lors de la Coupe du monde en Géorgie en 2019. Les informations seront transmises à l'AMA. C'était trop tard dans l'enquête pour que le MIIT examine les preuves.



Voir le rapport du groupe d'audit interne : « Conduite sur la base des allégations concernant HUNADO dans le film documentaire « <u>Lord of the Lifters</u> » / « Herr der Heber » ». 20 avril 2020.

Compte tenu de tous les points ci-dessus, le MIIT est d'avis que, même si les rumeurs persistent, il n'existe aucune preuve à l'appui des allégations de complicité de HUNADO dans la manipulation d'échantillons. En effet, il est clair que certaines informations qui ont été utilisées comme fondement des allégations à leur encontre ont été déformées pour étayer un récit sur lequel il y a peu ou pas de fondement en fait. 64

Dans l'ensemble, le MIIT a trouvé que HUNADO était coopératif, pleinement conforme et utile à ces enquêtes. Une aide importante leur a été demandée par le MIIT pour achever son enquête à laquelle ils ont pleinement coopéré. Les informations fournies par le Dr Tiszeker et Mme Kallo et les questions auxquelles il a répondu ont été jugées irréprochables. Au fil des ans, HUNADO a été chargé de collecter des centaines d'échantillons qui se sont révélés positifs. Leurs systèmes, structures et tenue de registres se sont avérés être parfaitement en ordre, comme le prescrivent les normes de l'AMA.

Il a été suggéré qu'il y a quelque chose d'extraordinaire dans le fait que HUNADO est chargé par le président de la DA de réaliser plus de 75 % du total des missions demandées par l'IWF.

Bien que le MIIT n'ait pas tenté d'examiner la validité du pourcentage, il note qu'il existe de nombreuses raisons valables pour que cela soit le cas⁶⁵ sans soulever de soupçons.

Le MIIT est convaincu que l'utilisation intensive de HUNADO par l'IWF reposait sur une combinaison de compétences linguistiques, de connaissance du sport et de rapport qualité-prix. Aucune preuve n'a été trouvée pour contredire cela. Les questions concernant les rumeurs et les histoires concernant les allégations de comportement inapproprié de la HUNADO ont été répondues à la satisfaction du MIIT. En outre, il est admis que HUNADO n'a été influencé en aucune façon par le Dr Aján et qu'il n'existait aucune relation personnelle entre lui, le Dr Tizeker ou Mme Kallo.

Le MIIT conclut qu'il n'y a absolument aucune preuve indiquant que HUNADO a déterminé qui devait être testé. Il a suivi strictement les instructions de mission reçues de l'autorité de contrôle. S'il doit y avoir une quelconque sélectivité quant aux personnes testées, cela ne s'applique que dans un ensemble restreint de circonstances pendant qu'ils testent des échantillons en compétition.⁶⁶

Il a en outre été suggéré que les échantillons prélevés sur le terrain soient envoyés au laboratoire via le bureau de HUNADO à Budapest, la conclusion étant que la manipulation des échantillons prélevés pourrait avoir lieu sur place. Les ACD qui ont obtenu des échantillons dans certains pays d'Europe de l'Est sont contraints d'envoyer les échantillons collectés par courrier directement aux laboratoires accrédités par l'AMA. Certaines de leurs lois nationales interdisent le déplacement de spécimens biologiques hors de ses frontières. Dans ces circonstances, et à un risque personnel pour euxmêmes, les ACD ramèneraient les échantillons à Budapest avec eux. Les échantillons seraient brièvement stockés dans une zone de réfrigération scellée au siège social de HUNADO, avant d'être envoyés à un laboratoire accrédité par l'AMA qui, dans le cas des missions de l'IWF, était souvent le laboratoire de Cologne. Bien qu'il soit possible de manipuler un échantillon dans ces circonstances,

Le TDP en compétition exige que les contrôleurs antidopage testent les finisseurs de première, deuxième et troisième place. De plus, la 4^e place est généralement testée. Cela représente environ la moitié des tests. La moitié restante est une combinaison de l'autorité de contrôle demandant spécifiquement à certains athlètes d'être testés et de la discrétion de la HUNADO pour s'assurer que chaque pays participant est représenté de manière égale dans les tests.



Voir le rapport d'audit interne, supra, aux points 4.1.9 et 4.1.10.

Voir les explications dans le rapport d'audit interne, supra, aux parties 4.1.3 à 4.1.5.

les mesures de sécurité et d'autres mesures d'intégrité mises en oeuvre par HUNADO rendent très improbable dans l'esprit du MIIT qu'il se soit produit quelque chose d'illicite. Il n'y a certainement aucune preuve ni aucune suggestion que ce serait le cas.

1. HUNADO aux championnats du monde de Houston 2015

Cet événement semble être un tournant dans la saga des résultats positifs en haltérophilie. Au total, 24 athlètes ont été testés positifs lors de l'événement. Le Dr Aján avait hésité à organiser les championnats du monde aux États-Unis. Dragomir Cioroslan a joué un rôle déterminant dans la recherche de nouveaux sponsors pour que le comité d'organisation local organise ces championnats, après qu'un faux processus d'appel d'offres décrit par un témoin confidentiel a fait grimper le coût de l'événement à plus de 1,2 million de dollars US. Cette somme était le triple des 400 000 \$ US que d'autres pays hôtes avaient payés par le passé. Dans la précipitation pour la part de l'argent de l'IWF (les frais de compétition sont partagés entre l'IWF et le comité d'organisation de l'événement), le Dr Aján a essayé de s'assurer que HUNADO et USADA partageraient également le rôle de SCA. Cela n'a pas été satisfaisant pour l'USADA. En fin de compte, après de longues discussions et un positionnement et avec l'intervention de l'AMA, l'autorité de prélèvement des échantillons a été désignée par l'USADA, la participation des ACD HUNADO étant limitée aux conseils techniques, à la notification des athlètes et à la traduction si nécessaire. Le TDP de Houston a été entièrement créé par l'IWF en tant qu'autorité de contrôle. Le contrat prévoyait le transport d'échantillons d'urine au laboratoire accrédité de l'AMA à Montréal et d'échantillons de sang au laboratoire accrédité de l'AMA de Salt Lake City.

Le MIIT a interviewé des responsables de l'USADA au sujet de Houston 2015. Cette organisation était très coopérative et a fourni des courriels et des documents de négociation avant l'événement et tous les documents relatifs au processus de contrôle antidopage à Houston.

Le MIIT a passé en revue en détail les circonstances qui ont mené à la compétition de Houston et à celle-ci. Nous constatons qu'il y a eu un effort conjoint entre HUNADO et USADA et que les résultats des tests positifs sont le produit de cet effort conjoint et non le seul succès de l'USADA ou illustrent une déficience dans le fonctionnement de HUNADO comme cela a été allégué. En effet, l'USADA était suffisamment satisfaite de la joint-venture qu'elle a conclu un partenariat avec HUNADO pour des événements ultérieurs, notamment les Championnats du monde à Anaheim en 2017. Le MIIT note que les tests positifs à Anaheim en 2017 n'ont abouti qu'à quatre tests positifs, bien que de nombreux pays avait été interdit de participer en raison de résultats positifs antérieurs. La coopération entre l'USADA et HUNADO se poursuit à ce jour.

II. Résultats de tests hors compétition suspects avant Houston

Le problème sous-jacent qui a été signalé concernant les 24 points positifs à Houston est le fait que bon nombre des 24 athlètes qui se sont révélés positifs en compétition avait subi des tests OOC relativement peu de temps avant l'événement.⁶⁷ De nombreux prélèvements d'échantillons OOC ont été effectués par IDTM. Tous les athlètes dont les tests ont été positifs à Houston ont été purs dans

La grande majorité des athlètes ont été testés positifs pour le stéroïde anabolisant, Turinabol, et représentaient principalement l'Azerbaïdjan, le Kazakhstan, la Russie, la Moldavie et la Biélorussie.



63

leurs tests OOC effectués par le laboratoire de Cologne, qui a effectué une analyse complète du menu par rapport à leurs échantillons.⁶⁸ La grande majorité des 24 athlètes ont été testés positifs pour le stéroïde anabolisant, *Turinabol*.

Il est évident que ces tests OOC collectés avant Houston sont douteux. Lorsqu'il a été présenté au Dr Geyer, directeur adjoint du laboratoire de Cologne, il a confirmé qu'il était très irrégulier qu'ils auraient été testés propres avant l'événement et positifs lors de l'événement dans un délai aussi court. En effet, il a admis que les statistiques l'inquiétaient puisque c'est Cologne qui a procédé à l'analyse des échantillons sur les échantillons OOC. Les tests sur des échantillons prélevés à Houston et OOC ont ensuite été ré-analysés par le laboratoire de Cologne. Leur analyse a confirmé que leur capacité d'analyse pour détecter les métabolites à long terme de Turinabol était, à l'époque, plus sensible que le laboratoire de Montréal, et certainement plus que suffisante pour avoir identifié les AAF dans les échantillons d'OOC. Les responsables des laboratoires de Montréal et de Cologne ne sont donc pas en mesure d'expliquer ce qui s'est passé.

Le MIIT n'a pas été en mesure d'établir comment ces écarts importants dans les résultats des tests en compétition et OOC auraient pu se produire. L'hypothèse de travail fournie au MIIT par le Dr Geyer est que la manipulation des échantillons s'est produite à un certain stade au cours du processus de test OOC sur le terrain. L'explication la plus probable est que *l'urine a été échangée*. En effet, à la suite de sa nouvelle analyse des échantillons de Houston et des échantillons hors compétition, le laboratoire de Cologne a constaté que les échantillons fournis par deux athlètes moldaves indiquaient que l'ADN dans l'échantillon OOC *n'était pas le leur*. Le MIIT ne fait aucune constatation ici et laisse aux deux laboratoires et à l'AMA le soin d'examiner cette question de manière plus approfondie.

5.7 Conclusion

Toutes les insuffisances des opérations IWF de l'ADCP sont devenues historiques.

Dans un récent communiqué de presse de la présidente par intérim, Ursula Papandrea, a récemment déclaré :

« Désireux de diminuer la perception ou l'interférence potentielle de l'IWF dans tous les processus antidopage, le Conseil a voté à l'unanimité de confier la nomination de tous les membres de la Commission antidopage et du Comité de sanction aux fédérations membres. Des discussions et un accord sont toujours en suspens. Ces actions du Conseil illustrent l'intention et le désir de faire participer des organismes externes et indépendants à nos efforts antidopage ».

Pour conclure, hier, nous avons signé l'accord avec le CAS ADD pour entendre et décider des cas anti-dopage en premier par exemple une délégation de pouvoirs écrite du CIO, de l'ITA et d'autres signataires de l'AMA. »

Les athlètes azéris Silviya Angelova, Valentin Snejev Hristov, Elkhan Aligulizadi, Intigam Zairov, Firidun Guliyev étaient tous positifs à Houston et faisaient partie des 18 échantillons azéris retardés en 2013. Les cinq athlètes ont produit des AAF lorsqu'ils ont été analysés par le Laboratoire de Montréal. Ils ont ensuite été interdits de compétition pour des périodes allant de quatre à huit ans.

